

## CHÂTEAU DE LA SOIE

Suivi des travaux de restauration (2018-2020)  
Constats archéologiques



*Ludovic Bender*

Mai 2021

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>FICHE SIGNALÉTIQUE</b>	<b>3</b>
<b>1. CONTEXTE ET CIRCONSTANCES</b>	<b>5</b>
1.1 Le site	5
1.2 Etat des connaissances	7
1.3 Objectifs du présent rapport	12
<b>2. CONSTATS ARCHÉOLOGIQUE</b>	<b>12</b>
2.1 Les défenses du bourg (Plan1)	12
2.2 Quelques éléments de défense du bourg ouest et du château épiscopal (Plan2)	21
2.3 Conclusions	24
2.4 Perspectives	24
<b>3. OBSERVATIONS SUR LES MORTIERS</b>	<b>25</b>
<b>4. LISTE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES DE TERRAIN (UT)</b>	<b>26</b>
<b>5. LISTE DES RELEVÉS DE TERRAIN (RLV)</b>	<b>33</b>
<b>6. LISTE DES POINTS DE RÉFÉRENCE</b>	<b>37</b>
<b>7. BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>38</b>
<b>8. PLANS 1 ET 2</b>	<b>39</b>

## FICHE SIGNALÉTIQUE

<b>Commune :</b>	Savièse
<b>Lieu-dit :</b>	Château de la Soie
<b>District :</b>	Sion
<b>Chantier :</b>	La Soie
<b>Sigle :</b>	LS18-20
<b>Coordonnées :</b>	CNS 1306, 2'591'374/1'121'351. Altitude : env. 860 m.
<b>Intervention :</b>	Suivi discontinu des travaux de restauration de mai à novembre 2018, avril-décembre 2019 et mai-juin 2020
<b>Coordination :</b>	Commune de Savièse
<b>Mandataire :</b>	Olivier Paccolat, TERA Sàrl, Sion
<b>Equipe :</b>	Ludovic Bender (archéologue responsable), Fabien Maret, Marie-Paule Guex et Manuel Andereggen (archéologues), Mariane de Morsier (dessinatrice), Miguel Alvares, Jenny Ballet, Tristan Allegro et Baptiste Ruedin (fouilleurs).
<b>Contexte :</b>	Ancien château médiéval de l'évêque de Sion
<b>Datation :</b>	Moyen Âge
<b>Crédit des illustrations :</b>	Plans : L. Bender (Bureau Tera Sàrl) Photographies : bureau TERA Sàrl, 1950 Sion, sauf indications contraires
<b>Mise en page :</b>	Carole Meylan (Bureau Tera Sàrl)

La documentation est déposée provisoirement auprès du mandataire.



# 1. CONTEXTE ET CIRCONSTANCES

## 1.1 Le site

Le château de la Soie, à l'ouest du village de Granois (commune de Savièse), occupe une colline caractéristique du paysage du Valais central. Ce verrou rocheux, allongé dans le sens de la vallée à l'instar de ceux de Montorge, de Valère et de Tourbillon, eux-aussi occupés par des châteaux (Fig.2), est surmonté de longs et étroits plateaux. Les ruines visibles occupent un espace considérable s'étendant sur plus de 500m dans l'axe SW-NE. Elles permettent, avec les fossés défensifs encore bien perceptibles, de définir 6 secteurs différents (Fig.1):

**Secteur 1. Fossés E.** Ce secteur est constitué des deux premiers fossés défensifs orientaux et de l'espace qui les sépare (Fossé1 et 2 ; Fig.3 et Fig.4).  
**Secteur 2. Avant-porte.** Ce secteur étroit (env. 20 x 10m max.; 175m<sup>2</sup>) est constitué de l'espace entre le deuxième fossé (Fossé2) et le mur défensif oriental du bourg, que l'on appelle « mur bouclier » (M4). Il inclut les vestiges d'une porte avancée, la « barbacane » (M1).

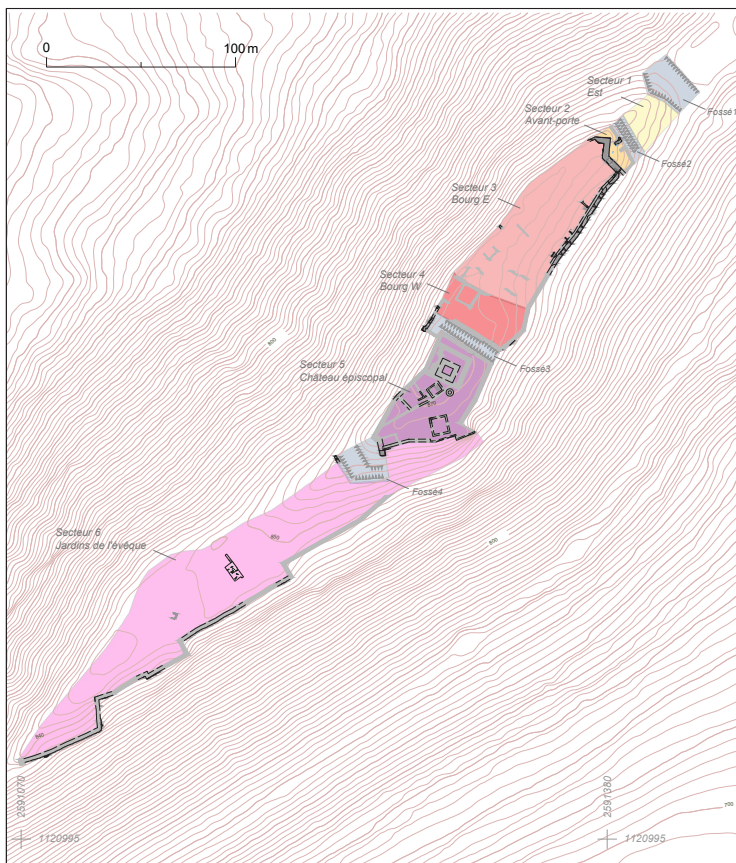


Fig.1 – Plan général des vestiges avec emplacement des 6 secteurs et des fossés.

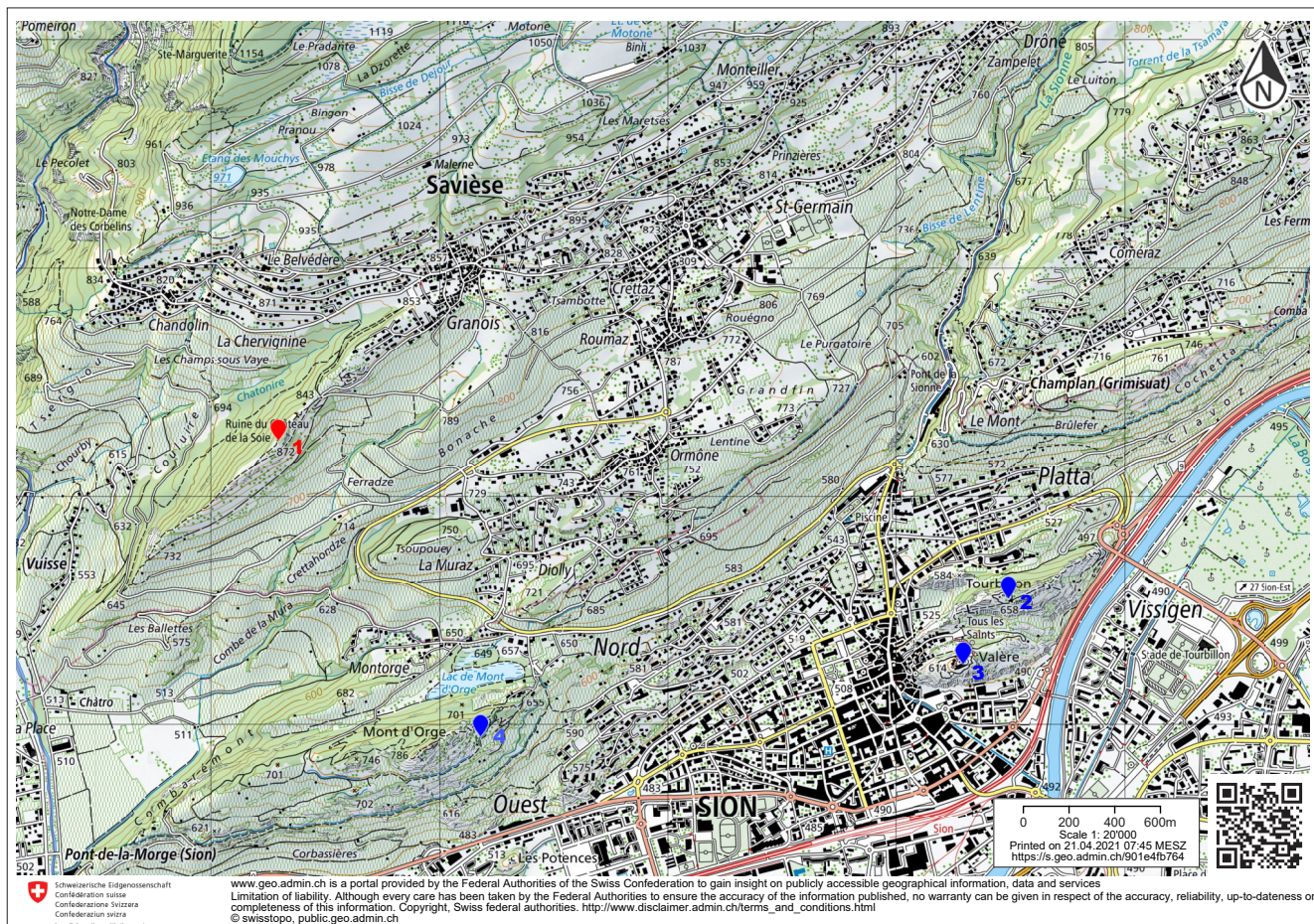
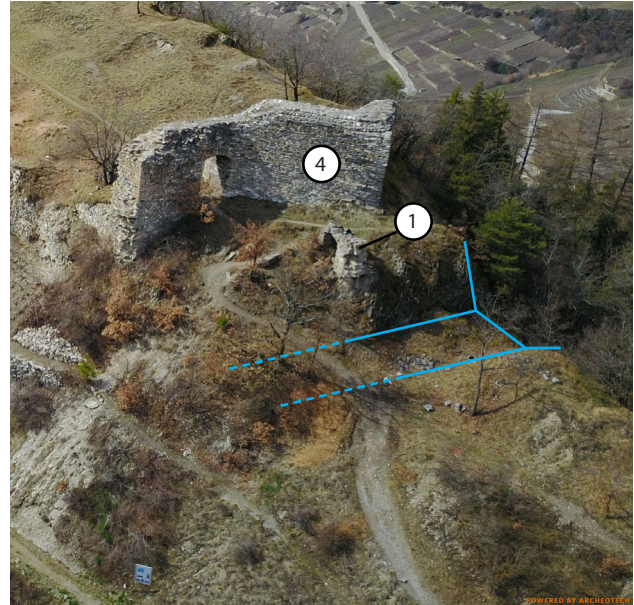


Fig.2 – Emplacement du château épiscopal de la Soie (1), du château épiscopal de Tourbillon (2), du château et bourg canonial de Valère (3) ainsi que de celui de Montorge (4), fondé par la Savoie. Swisstopo 2021.



**Fig. 3** – Premier fossé oriental (Fossé1). Vue vers le nord-ouest. Le fossé est partiellement caché par les remblais qui bordent le passage et occupé par un abri moderne. 2014.



**Fig. 4** – Deuxième fossé oriental (Fossé2) et défenses orientales du bourg (vestiges de la «barbacane» M1 et du «mur bouclier» M4). Vue aérienne vers le sud-ouest. Le fossé, bien que partiellement comblé est parfaitement visible. 2017.

**Secteur3. Bourg du château E.** L'ancien bourg du château occupe une aire d'environ 140 x 47m max. (4300m<sup>2</sup>) que nous divisons en deux, la partie E et la partie W. La délimitation entre les deux se base sur la topographie et les éléments observés au géoradar<sup>1</sup>, mais il n'est pas sûr qu'il y ait eu de limite strictement définie entre ces deux zones. La plupart des bâtiments d'habitation occupaient visiblement la partie orientale, plus grande et où l'on observe de nombreux fonds de caves taillés dans le rocher.

**Secteur4. Bourg du château W.** Dans cette partie occidentale du bourg, des aménagements liés aux défenses ou des édifices à caractère plus officiel ont pu se trouver.

**Secteur5. Château épiscopal.** Le château proprement dit, avec ses différents édifices, occupait la partie sommitale du verrou rocheux (env. 70 x 40m ; 1850m<sup>2</sup>) ainsi qu'un petit replat en contrebas, du côté SW. Il est délimité, au nord-est et au sud-ouest, par des fossés (Fossé3 et 4, Fig.5 et Fig.6).

**Secteur6. Jardins de l'évêque.** Lesdits jardins, aujourd'hui un plateau couvert de prairie, occupent tout la partie occidentale du château de la Soie (env. 235 x 40m max. ; 8500m<sup>2</sup>).



**Fig. 5** – Fossé (Fossé3) séparant le secteur bourg W (Secteur4) du château épiscopal (Secteur5). Vue vers le sud-ouest. Le fossé est partiellement comblé et recouvert de végétation. 2014.



**Fig. 6** – Fossé occidental (Fossé4) séparant le château épiscopal (Secteur5) des jardins. Il est partiellement comblé et encombré de végétation, mais encore parfaitement visible. A l'arrière-plan se développe le plateau des jardins de l'évêque (Secteur6). 2014.

<sup>1</sup> Hübner, Chr., *Bericht 518/2017. Geophysikalische Prospektion auf dem Chateau la Soie [sic], Savièse (Kanton Wallis, Schweiz)*, GGH Solutions in Geosciences GmbH, Freiburg im Breisgau, ms. 10.05.2017.

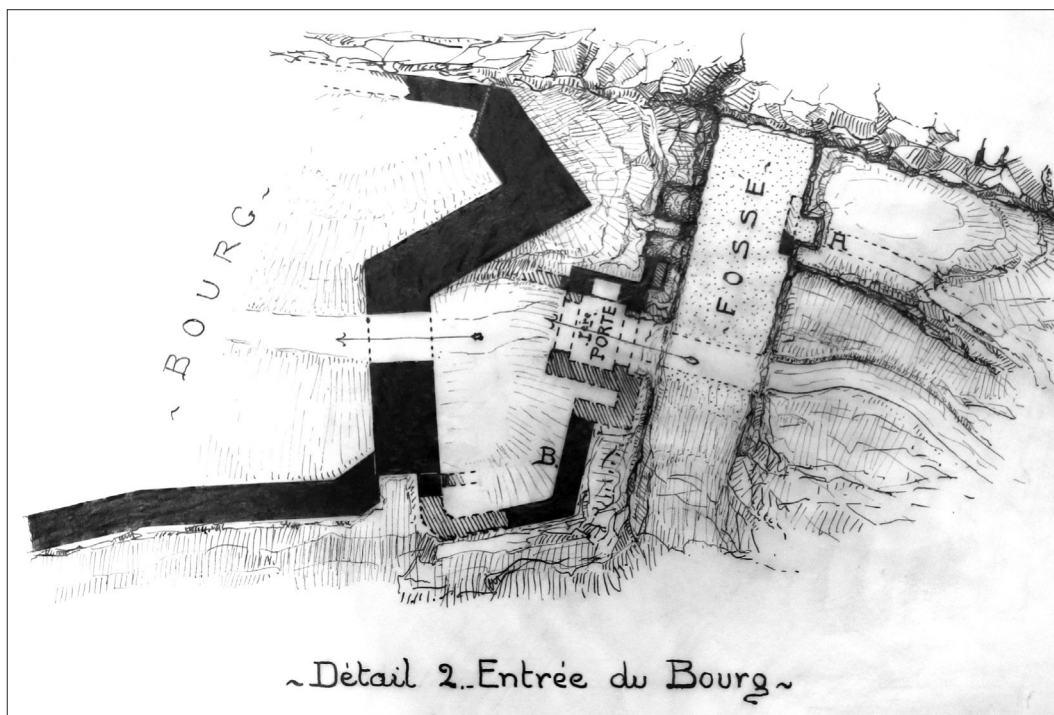
## 1.2 Etat des connaissances

### 1.2.1 Relevé et sondages de Louis Blondel

Sur le plan historique, les recherches de Blondel compilent et complètent le tableau chronologique esquissé par Gremaud, Rameau et Solandieu avant lui. Pour ce qui est de l'archéologie, si Blondel résume les connaissances concernant l'occupation préhistorique de la colline, il s'intéresse surtout aux éléments médiévaux. Avec André Donnet, il réalise le relevé des vestiges du château en 1943, complétant les dessins de 1914 du géomètre Edmond de Cocatrix. Malgré un tracé parfois peu précis dans le détail et une tendance peut-être à exagérer l'étendue des éléments observés, Blondel réalise un travail d'une qualité remarquable étant donné la rapidité d'exécution du relevé. Aujourd'hui, le principal intérêt du dessin de Blondel tient au fait qu'il représente des éléments disparus. C'est le cas en particulier dans le secteur entre le mur bouclier (M4) et le premier fossé à l'est du bourg (Secteur1 et Secteur2), ainsi que sur la cime de la colline (Secteur5).

Dans le deuxième fossé, Blondel a observé les restes d'une construction – une culée maçonnée aujourd'hui détruite ou enfouie – ainsi que des entailles dans les flancs du fossé. Il est possible qu'il s'agisse, comme Blondel l'affirme, des traces des éléments porteurs d'un pont-levis. Ce pont, selon la restitution de l'auteur, relève d'une première phase durant laquelle l'accès au bourg du château se faisait du côté nord (en « A », Fig.7), avant que la barbacane (« 1<sup>ère</sup> porte » ; M1) ne soit réalisée et que l'accès se fasse au travers de cette porte avancée. Aucune trace d'un pont en conjonction avec cette barbacane n'a été observée.

Blondel date cette modification de l'accès vers « la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle », sans donner d'argument pour cette chronologie. Il rapproche l'épais mur bouclier des constructions réalisées durant la période de Pierre II de Savoie (1263-1268), d'après le caractère « soigneusement maçonné en appareil moyen » de la construction. Il évoque encore, sans le préciser, des réfections du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.



**Fig.7** – Les défenses orientales du bourg du château. La barbacane (« 1<sup>ère</sup> porte ») et l'accès d'origine (en « A »). Encre (AEV, fonds Blondel) en vue de la publication *Blondel 1946*.

<sup>2</sup> L'auteur résume en conclusion que les défenses antérieures « ne peuvent que dater de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, avec divers remaniements encore postérieurs », à nouveau sans préciser la nature de ces remaniements supposés ou observés.



**Fig. 8** – Vestige des défenses occidentales des jardins de l'évêque. Photographie d'après Solandieu 1912.

D'après les sources, des travaux de terrassement ont été effectués en 1291<sup>3</sup>, mais l'on ne sait pas précisément de quoi il retourne. Deux fossés (« *scissura* »), en dehors du bourg, sont mentionnés pour la première fois en 1306<sup>4</sup>. D'après les recherches récentes d'Arnaud Meilland, qui complètent les éléments cités par Blondel, des ponts sont attestés à plusieurs reprises. Il est même question, en 1414, d'un pont-levis (« *pons levatorius* »)<sup>5</sup>. Deux portes sont aussi connues : la porte antérieure (« *prima porta* » ou « *porta anterioris* », peut-être déjà ladite « barbacane » M1) est mentionnée en 1306 et 1414, tandis que la grande porte (« *magna porta* », certainement celle du « mur bouclier » M4) est citée pour la première fois en 1306. Elles sont aussi citées ensemble à plusieurs reprises au XIV<sup>e</sup> siècle (« *duae primae portae* »). Entre celles-ci se trouvait la maison du portier, un four et une forge dont on n'a pour l'heure pas retrouvé de traces.

Dans le bourg (Secteur3 et 4 ; « *burgum* » dans les textes<sup>6</sup>), Blondel se contente de relever l'existence de maisons (env. 57 d'après son décompte), identifiables par les dépressions caractéristiques que les caves, creusées dans le rocher, ont laissé<sup>7</sup>. Blondel n'y réalise pas de sondage. En revanche, dans le château de l'évêque (Secteur5), sur le sommet de la colline, il dégagne partiellement « le donjon ou tour centrale ». Il y identifie un niveau cendré. Les murs avec parements de « petit appareil très régulier » sont situés par Blondel à « la période romane ». L'archéologue les rapproche de la fondation de Landri de Mont, qu'il date de 1219 d'après une source tardive (il faut lire maintenant 1209)<sup>8</sup>. Tout à l'ouest du château de l'évêque, Blondel mentionne une tourelle carrée, mais n'en fait pas l'étude (il s'agit en fait d'une partie d'une tour-porte, voir ci-dessous, M157). Dans les « jardins de l'évêque », l'archéologue note l'existence d'une « longue enceinte crénelée » (on n'y observe pourtant pas de merlons) et, tout à l'ouest, les vestiges d'une tour d'entrée qui ont aujourd'hui disparu (Fig. 8).

### 1.2.2 Le site préhistorique et du haut Moyen Âge : campagnes de 1986 et 1993-1994

Des transects à la tarière et un sondage de 4m<sup>2</sup> ont été réalisés en 1986 dans les jardins de l'évêque (Secteur6). Ces travaux ont permis d'évaluer l'extension du site préhistorique et d'établir sa chronologie. Cinq périodes ont été identifiées : Néolithique moyen, Néolithique final, Bronze ancien, Bronze et Moyen-Age<sup>9</sup>. La reprise des fouilles, en 1993 et 1994, dans le cadre d'un projet du FNS, a permis d'étoffer grandement les connaissances, en particulier des phases néolithiques<sup>10</sup>. Une surface totale de 44m<sup>2</sup> a été fouillées et documentée.

<sup>3</sup> Gremaud, J., *Documents relatifs à l'histoire du Valais*, n° 2181.

<sup>4</sup> Gremaud, J., *Documents relatifs à l'histoire du Valais*, n° 1804.

<sup>5</sup> Arnaud Meilland, *Recherches historiques sur le bourg et le château de la Soie (Savièse, Valais). Rapport n°3*, Ms. 15.02.2021, p. 13

<sup>6</sup> Meilland, A., *Recherches historiques, rapport n°3*, p. 17

<sup>7</sup> Si, le bourg est mentionné pour la première fois en 1384 seulement, des maisons sont attestées depuis 1323, et même depuis 1306 pour la maison du portier : Arnaud Meilland, *Recherches historiques, rapport n°3*, p. 67.

<sup>8</sup> Gremaud, J., *Documents relatifs à l'histoire du Valais*, n° 221 ; Arnaud Meilland, *Recherches historiques sur le bourg et le château de la Soie (Savièse, Valais). Rapport n°1 (2018)*, Ms. 18.01.2019, p. 15-16 ; Arnaud Meilland, *Recherches historiques. Rapport n°3*, p. 35.

<sup>9</sup> Résumé par Baudais, D. et al., « Le Néolithique de la région de Sion (Valais) : un bilan », *Bulletin du Centre genevois d'anthropologie*, 1990, vol. 2, p. 12, avec références.

<sup>10</sup> Baudais, D., « Granois, Colline du Château de la Soie », *Vallesia* XLIX, 1994, pp. 305-307 ; Baudais, D., « Granois, Colline du Château de la Soie », *Vallesia* L, 1995, pp. 391-392.



Parmi les découvertes réalisées durant ces trois campagnes se trouvent dix-sept tombes médiévales. Celles-ci, comme les tombes néolithiques, ont fait l'objet d'un rapport d'anthropologie détaillé<sup>11</sup>. Les sépultures se situaient dans la partie orientale d'une nécropole dont l'extension exacte n'est pas connue. Les deux sexes et presque toutes les classes d'âges sont représentées. Les tombes sont orientées pour la plupart vers l'est ou le nord-est (tête à l'ouest ou au sud-ouest). Les corps sont en décubitus dorsal, avec les membres supérieurs généralement partiellement fléchis. Du point de vue architectural, les sépultures se présentent sous la forme de fosses simples avec ressaut. Ce ressaut marque l'emplacement de couvercles en bois qui étaient maintenus par un dépôt de pierre.

Plusieurs tombes ont été datées par le radiocarbone. Les résultats indiquent que celles-ci sont à peu près contemporaines les unes des autres. Elles datent entre la fin du VIII<sup>e</sup> et le début du XI<sup>e</sup> siècle, avec une forte probabilité vers 850-970 environ<sup>12</sup>. Cela fait remonter l'histoire médiévale du site à plus de deux siècles avant la fondation du château de Landri de Mont. La présence de ces tombes implique sans doute l'existence, à proximité, et probablement sur la colline même, d'un habitat de la période carolingienne.

### 1.2.3 Consolidations des murs des années 1990

Dans les années 1990, certains pans de mur ont fait l'objet de travaux de stabilisation, qui se sont malheureusement déroulés en l'absence de suivi scientifique. Le travail s'est concentré sur le mur bouclier. Dans les parties les plus reconstruites, les consolidations n'ont pas respecté le tracé d'origine du mur (angle rendu en arrondi sur la face intérieure du mur, parements de part et d'autre de la porte pas alignés l'un sur l'autre, etc.). Des socles en béton, sans doute utilisés pour des échafaudages, du côté nord-est, et des niveaux contaminés au ciment et déchets modernes, principalement du côté du bourg, ont été retrouvés en lien avec cette intervention<sup>13</sup>.

### 1.2.4 Observations préliminaires de 2014

Une évaluation des vestiges du château de la Soie a été effectuée au printemps 2014 par le bureau d'archéologie TERA Sàrl (Sion). Le travail effectué s'est fondé sur la bibliographie et la documentation existantes, en particulier les archives du fonds Louis Blondel (AEV), ainsi que sur une campagne de repérage effectuée par les archéologues A. Antonini, R. Andenmatten, F. Maret et M.-P. Guex. Le potentiel de valorisation des vestiges a été estimé en fonction de la situation topographique, du degré de dégradation des murs visibles ainsi que de la substance archéologique. Un rapport présente les résultats de cette évaluation ainsi que des propositions de consolidation et de restauration<sup>14</sup>. Des sondages exploratoires ont aussi été proposés.

### 1.2.5 Prospections archéologiques et géophysiques, nouveau plan archéologique CAD 2017

La Commune de Savièse et la Bourgeoisie ont mandaté le bureau TERA Sàrl pour établir, en 2017, un nouveau plan d'interprétation des vestiges sur la base d'un relevé photogrammétrique par drone (Archéotech SA). Ce document, réalisé par Romain Andenmatten, intègre aussi le positionnement des fouilles anciennes, les données altimétriques (courbes de niveau) de SWISSTOPO et les structures enfouies par les prospections géophysiques réalisées par GGH Solutions in Geosciences GmbH. Les informations recueillies ont ensuite été confrontées à

<sup>11</sup> Tcheremissinoff, Y. et al., *Rapport 1993-1996. Savièse, colline de la Soie (Valais). Observations relatives à l'anthropologie de terrain des tombes du Haut-Moyen Âge et du Néolithique. Etude anthropologique des tombes du Haut Moyen Âge*, ms. décembre 1996.

<sup>12</sup> Dates calibrées Oxcal (v.4.2.3), 2 : Poznan Radiocarbon Laboratory, Job. No. 12343/17. ms. 12.08.2017.

<sup>13</sup> Les socles cimentés et ces couches contaminées ont été évacués en 2020.

<sup>14</sup> Antonini, A., *Savièse – Château de la Soie. Evaluation préliminaire du site*, ms. avril 2014.

la réalité du terrain (microtopographie, vestiges affleurants). Les éléments observés ont été compilés et interprétés dans un document AutoCAD. Ce plan numérique, qui continue d'être mis à jour au gré des découvertes et des observations, sert de base pour l'étude du site et pour la planification des interventions<sup>15</sup>.

### 1.2.6 Suivi des restaurations et sondages archéologiques 2018-2020

Plusieurs opérations archéologiques se sont succédé sur le site du château de la Soie durant la période 2018-2020. Elles se sont déroulées en parallèle avec les travaux de consolidation et de restauration, et en collaboration étroite avec les différents acteurs du projets – Aline Héritier et Grégory Ducommun (maîtres d'ouvrages), Xavier Mittaz (direction des travaux), Roger Simond (expert maçonnerie), Vincent Degen (suivi environnemental), Jean Terrier (consultant externe pour l'archéologie) – et sous le contrôle des instances cantonale, représentées par Laurent Grichting (SBMA), Romain Andenmatten (OCA) et François Biollaz (SFP). Les opérations archéologiques ont été effectuées sous la direction d'Olivier Paccolat (TERA Sàrl), et sous la responsabilité de Ludovic Bender, en tant qu'archéologue chef de chantier. Plusieurs collaborateurs du bureau TERA Sàrl ainsi que des employés de la Commune de Savièse ont participé au travail. Le gros des tâches de nettoyage et de purge des structures à consolider a été effectué par les entreprises Héritier & Cie SA, puis Bativa SA, sous contrôle archéologique. La première intervention, qui a eu lieu les **22-24 mai et le 7 juin 2018**, a consisté en un relevé du mur bouclier (M4+M17, cf. plan1) et de la barbacane (M1), avec l'aide de Fabien Maret (archéologue), avant les travaux de consolidation. Les points de référence topographiques ont été levés au GPS par Christophe Dumoulin (géomètre, commune de Savièse). Une série de

points de base ont été implantés et servent depuis de références topographiques (st1 à st9, cf. Liste des points de référence). Le modèle 3D a été élaboré à l'aide de 295 vues réalisées depuis le sol et à la perche<sup>16</sup>. Il a permis la préparation d'orthophotomosaiques, lesquelles ont servi de base de travail pour le dessin archéologique de terrain au 1:50 (cf. Pln/Stg1-14). Ce travail de dessin, de même que le reste de la documentation archéologique concernant le mur bouclier et la barbacane, a été réalisé les **10-12 juillet 2018** avec l'aide de Marie-Paule Guex (archéologue), après que les murs ont été nettoyés et les joints des maçonneries piqués. La restauration du mur a été effectuée par l'entreprise Héritier & Cie SA, sous contrôle de Roger Simond.

**Entre le 15 octobre et le 14 novembre 2018**, les travaux se sont portés sur la muraille sud-est du bourg (« courtine sud », M11). Le travail archéologique a été effectué avec l'aide de Jenny Ballet (fouilleuse) et du service technique de la commune de Savièse. Une longue excavation (Sd4 ; 60,5 x 2,7 m de larg., 0,5-1,0 m de prof.; **Fig.9**) longeant le parement nord-ouest (côté bourg) a été réalisée à la pelle-mécanique dans les colluvions accumulées à cet endroit. La terre excavée a été évacuée, tandis que les pierres ont été récoltées en vue des restaurations. Le but de



**Fig.9** – Plan général du château de la Soie, avec position schématique des sondages et décapages (Sd) réalisés en 2018 : Sd1-Sd4 ; 2019 : Sd6 ; 2020 : Sd5, Sd12, Sd14-17.

<sup>15</sup> Pour le détail de ces travaux, voir le rapport de Paccolat, O. (dir.), Andenmatten, R. (resp.), Guex, M.-P., Savièse. *Granois-Château de la Soie. Nouveau plan digital des vestiges*, ms. juin 2017.

<sup>16</sup> Les modèles 3D effectués durant les différentes campagnes sont conservés au bureau TERA Sàrl.

ce travail était à la fois de limiter les poussées latérales contre le haut du mur, de permettre sa restauration, et d'améliorer la sécurité du site par l'abaissement du niveau de circulation. Cette excavation a aussi permis de ramener le niveau de marche à un niveau ancien. Trois sondages exploratoires (Sd1 à Sd3) ont de plus été réalisés le long du tracé, perpendiculairement au mur. Le premier (Sd1), de 1,8 × 3,0 m, a été implanté dans la partie nord-est de la zone d'intervention. Les deux autres ont été faits dans la partie sud-ouest et mesurent respectivement 4,5 × 1,6 m (Sd2) et 2,6 × 2,0 m (Sd3). Les deux premiers sondages (Sd1-2) se sont arrêtés sur les structures qui ont été mises au jour à leur emplacement. Le troisième (Sd3) a pu être effectué jusqu'au niveau du rocher sous-jacent.

La campagne suivante s'est déroulée de manière discontinue **entre le 23 avril et 14 juin 2019**. Elle a commencé par le nettoyage de la muraille sud-est du bourg. Le travail a été réalisé avec l'aide de Marianne de Morsier Moret (dessinatrice) et du service technique de la commune de Savièse. Le mur a été entièrement relevé par photogrammétrie. Le modèle 3d principal et plusieurs petits modèles complémentaires ont été obtenus à partir de 600 vues environ (photographies depuis le sol et à la perche). Les orthophotomosaïques produites ont servi de base au dessin archéologique au 1:50 et au 1:20 (relevés principaux : Pln/Stg35-39). L'analyse et la documentation du mur (M11) ont été effectuées durant cette campagne ainsi que durant la période allant du **26 septembre 2019 au 5 décembre**. Le suivi archéologique des travaux de purge de la muraille sud du bourg (M11) par l'entreprise Bativa SA a été assuré tout au long des travaux. Le remontage des maçonneries s'est fait sous contrôle de Roger Simond.

En parallèle, un nouveau repérage topographique a été réalisé le **29 mai 2019** pour compléter les informations récoltées en 2014 et 2017. Le but était de contrôler l'état des éléments de fortification des flancs nord et sud du château de la Soie, en particulier dans la zone du château proprement dit et dans les jardins de l'évêque (Secteur5 et Secteur6) et de proposer d'éventuelles interventions ou opérations de sauvegarde. Sur cette base, une petite intervention archéologique a été planifiée en 2020 (cf. ci-dessous, Sd17).

Durant la période **du 27 avril au 26 juin 2020**, la zone entre la porte d'entrée du bourg (M4) et la barbacane (M1) a été décapée et documentée avec l'aide de Manuel Andereggen (archéologue) et Miguel Alvares (fouilleur) (Sd5, zone irrégulière de 40m<sup>2</sup> environ). Un petit sondage (Sd12; 3,7 × 2,15m) a de plus été réalisé dans le château (Secteur5), à l'emplacement d'un édifice carré identifié lors des prospections géophysiques.

Dans l'angle nord-est du bourg, le dégagement des maçonneries en vue de leur restauration (Sd15 ; 3,4 × 0,7m) a en outre permis d'élucider les relations chronologiques des différents murs à cet endroit (M4, M7, M11, M160 ; Pln67). Une fois ces travaux terminés, le terrain à l'arrière du mur bouclier (M4), côté bourg, a été excavé. Ce travail a permis de rattraper le niveau de marche d'origine et de dégager la partie inférieure du mur. Il avait aussi pour but de limiter l'accès à la crête du mur, trop facilement accessible, en décaissant le terrain au pied de celui-ci. Les travaux se sont poursuivis par la remise en état du talus à cet emplacement et à l'arrière de la muraille sud-est du bourg, en coordination avec Vincent Degen (responsable du suivi environnemental) et François Biollaz (biologiste, état du Valais).

Les vestiges de la porte d'entrée occidentale du château proprement dit (Secteur5, M157) ont ensuite été relevés, nettoyés par l'entreprise Bativa SA, analysés et dessinés. L'analyse et le dessin archéologiques de la tour (Pln076, Stg56-59) ont été faits sur la base d'un relevé photogrammétrique par drone (IG Group SA). Une tranchée contre le parement N de la tour a été réalisée durant les restaurations afin de permettre son remontage (Sd16, 3,8 × 0,7m).

Des points de stationnement topographiques supplémentaires ont été ajoutés par les géomètres au GPS, sur la demande de TERA, dans les jardins de l'évêque (st10, st11 et st13, cf. Liste des points de références). A la même occasion, les parements méridionaux des différents tronçons du mur d'enceinte sud des jardins de l'évêque ont entièrement été relevés par photogrammétrie, et des orthophotomosaïques ont été élaborées (Stg60-66, pour l'heure sans dessin ni analyse archéologique). Une fois ces travaux terminés, le nettoyage de vestiges de murs défensifs sur le flanc nord de la colline (Sd17) a été réalisé. Les murs identifiés (M169, M170 et M171) ont été relevés par photogrammétrie, dessinés et analysés avec l'aide de Tristan Allegro et Baptiste Ruedin (fouilleurs) (Stg77, Pln78).

### 1.3 Objectifs du présent rapport

Ce rapport présente les vestiges en élévation que les travaux de consolidation et de restauration ont impactés. Nous incluons aussi les vestiges du mur défensif nord (M169, M170 et M171), documentés dans ce même cadre (Sd17), même s'ils n'ont pas fait l'objet de consolidations, ainsi que les résultats des décapages réalisés, l'un, dans l'angle nord-est du bourg contre les murs de défenses (Sd15) et l'autre, contre le parement nord de la tour-porte (M157) du château épiscopal (Sd16). Les éléments observés lors des différents décapages et sondages (stratigraphie, structures enfouies) à but exploratoire seront présentés dans un rapport de synthèse ultérieur. Tous les murs observés et présentés ici correspondent à des éléments du système défensif du château de la Soie.

## 2. CONSTATS ARCHÉOLOGIQUE

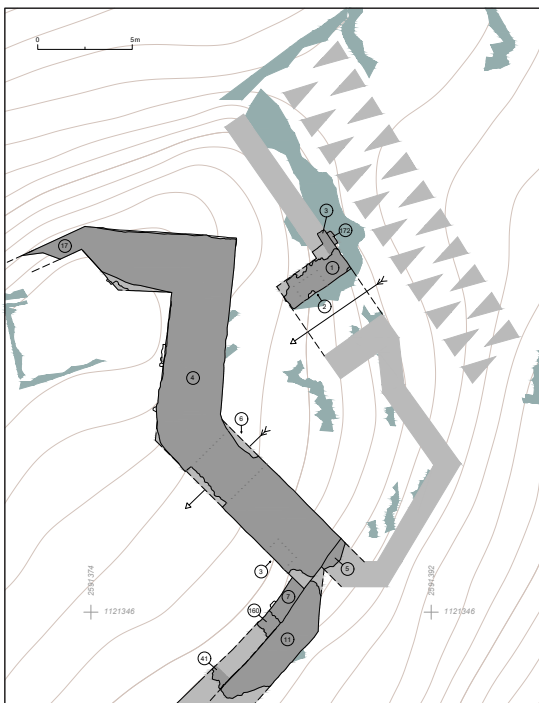


Fig. 10 – Plan archéologique du Secteur 2. 2021.

### 2.1 Les défenses du bourg (Plan1)

Le bourg, le château épiscopal et les jardins sont disposés sur une étroite arête naturellement protégée des côtés nord et sud par la pente et les barres rocheuses. Cette configuration fait que, pour atteindre le château épiscopal, il fallait anciennement traverser, d'un côté les jardins avec leur mur d'enceinte, et de l'autre le bourg et leurs solides défenses.

Ce sont les structures défensives du bourg qui constituent les principaux vestiges aujourd'hui conservés en élévation sur la colline. Les éléments en question sont, au nord-est, les vestiges de la porte-avancée dite « barbacane » (M1) et l'imposante muraille nord-est dite « mur bouclier » (M4), percée d'une grande porte, et sud-est, la longue muraille dite « courtine sud » (M11) (Fig. 10).

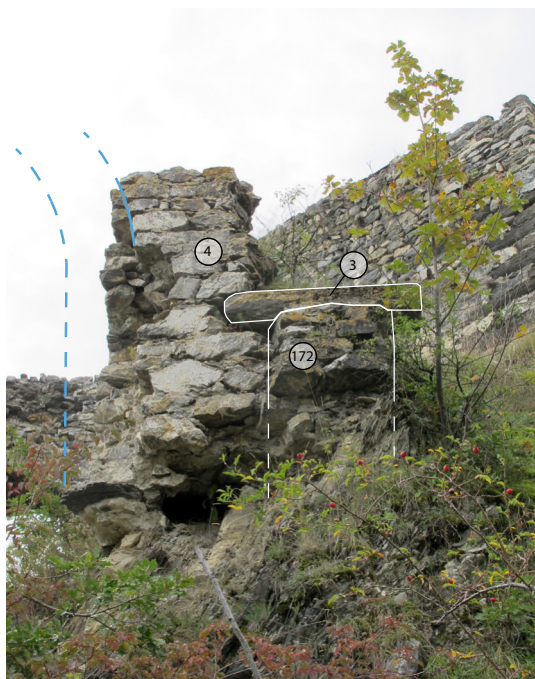
#### 2.1.1 La première porte ou « barbacane »

Les vestiges de la barbacane (M1) consistent en un élément en maçonnerie de 1,50 x 3,80m en plan, orienté dans l'axe SW-NE. Conservée sur 3,0m de hauteur, cette barbacane possède une grande niche (Str2) (Fig. 11), ainsi qu'un reste de renfort perpendiculaire (Str172) du côté nord-est. La maçonnerie se caractérise par des pierres disposées horizontalement en parement et plus irrégulièrement en blocage. Elles sont liées à l'aide d'un mortier au plâtre blanc beigeâtre, fin et compact (*infra*, Observations sur les mortiers). La surface des parements était originellement finie à la *pietra rasa* à l'aide du même mortier.

A l'origine, la barbacane se prolongeait sans doute au nord-ouest par un mur maçonné longeant le bord du fossé (Fossé2), soit un mur d'escarpe. En effet, la maçonnerie arrachée de ce côté, ainsi que la grande dalle observée dans le parement nord-est (Str3 ; Fig. 12), indiquent que la construction se



Fig. 11 – Vue du parement sud-est et de la niche du mur d'embrasure de la porte avancée que l'on appelle barbacane (M1), après coupe de la végétation envahissante. 2018.



**Fig. 12** – Vue des vestiges de la barbacane en direction du sud-ouest avec numéros de position des éléments constitutifs et proposition de restitution de l'arc de la porte. 2018-2021.

développait dans cette direction. Il est possible par ailleurs que la dalle en question ait fait partie de la tablette d'une archère.

Il faut restituer au sud-est des vestiges conservés un élément à peu près symétrique, soit la seconde partie de la grande porte. Du côté nord-est, cette entrée possédait certainement, à l'image d'autres baies médiévales de ce type, un arc formant un ressaut par rapport à l'embrasure (**Fig. 13** et **Fig. 14**). L'angle oriental du massif de la barbacane présentait, avant la reconstruction, un négatif d'arrachement caractéristique. La courbure de l'arc disparu était même encore perceptible avant les travaux de restauration actuel (**Fig. 12**).

Il faut restituer encore un mur d'escarpe d'orientation NW-SE barrant le passage au niveau de l'arête rocheuse. Ce mur devait faire retour vers le sud-ouest (*supra*, **Fig. 7**, B). Les photographies de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> montrent de façon très sûre l'existence de murs à cet emplacement, mais



**Fig. 13** – Vue de la porte avancée du château de Tourbillon, avec son arc brisé en léger ressaut par rapport à l'embrasure du passage. L'arc, qui forme un écran au profil différent de la voûte, servait de butée pour les battants de la porte. Ludovic Bender 2018.



**Fig. 14** – Vue du montant nord de la porte, avec l'arcature formant un léger ressaut par rapport au mur de l'embrasure. A noter encore l'encoche en équerre où l'on faisait coulisser une barre servant à bloquer les battants de la porte. Ludovic Bender 2018

ils ne permettent pas de se faire une idée précise de la forme et de l'articulation des différents éléments (**Fig. 15**). On ne sait pas comment le mur d'escarpe se raccordait, d'un côté à la barbacane M1 (nous proposons sur notre plan une solution plus simple que celle envisagée par Blondel, *supra*, **Fig. 7** et **Fig. 10**), et de l'autre au bouclier M4 (nous suivons ici Blondel).

D'après Blondel, les traces du pont-levis qu'il a observées dans le fossé (Fossé2) ne correspondent pas chronologiquement à cette barbacane, mais à un état antérieur de l'accès au



bourg. Bien que l'archéologue genevois ne le dise pas explicitement, la teneur du texte et surtout le plan qui l'accompagne suggèrent qu'il considère qu'un nouveau pont-levis existait en conjonction avec la barbacane. Au niveau celle-ci, le fossé apparaît pourtant à peine marqué dans le terrain et le rocher forme une arête sans vis-à-vis ; autrement dit, pour restituer un pont à cet endroit, il est nécessaire de restituer aussi une importante culée en maçonnerie disparue pour compenser la différence de niveau (de 3m environ), ou d'envisager l'existence d'un pan de rocher qui aurait été postérieurement retaillé, par exemple pour servir de carrière. A noter que les sources mentionnent explicitement un pont-levis en 1414<sup>17</sup>, soit peu de temps avant le siège de 1417, durant la guerre de Rarogne, et l'abandon du château proprement dit.

**Fig. 15** – Vue du château de la Soie depuis le nord-est. Détail d'une photographie publiée par Solandieu 1912.

### 2.1.2 La muraille orientale du bourg : le « mur bouclier » (M4)

L'épaisse muraille nord-est du bourg (de 2,95 à 3,30m) s'articule en trois segments en zigzag. Elle barre tout l'éperon de la Soie sur 22m environ (dans l'axe NW-SE). Elle est conservée sur une hauteur de 3 à 8,6m. Le mur inclut, dans le segment d'orientation NW-SE, une grande porte (Str6) d'origine, la porte d'accès au bourg. Sur la face intérieure (côté bourg) de ce segment se trouve aussi une grande niche (Str8). Le mur est chaîné au nord et au sud avec des murs plus étroits (env. 1m ; M17 et M7), que l'on appelle ici « bretelles ». Il est aussi lié longitudinalement à un mur étroit dans son prolongement au sud-est (M5).

La maçonnerie se caractérise par des quartzites veinés de blanc de forme carrée ou rectangulaire, et d'extraction locale. Ils sont posés horizontalement et forment des assises de 0,10 à 0,20m plus ou moins régulières. Sur le parement nord, dans une partie qui n'est pas visible depuis l'entrée du bourg, quelques pierres placées en épis ont été observées (Fig. 17).

Les angles de la muraille possèdent des chaînes faites de longs schistes (jusqu'à 1,50m) eux aussi locaux, grossièrement préparés. Des tufs soigneusement taillés, qui eux ont dû être amenés sur le site, sont employés pour les angles de la tête du mur bouclier du côté sud-est, donc à un emplacement bien en vue (Fig. 16). Les pierres sont liées entre elles avec un mortier beige, grossier et assez compact. Des traces d'un second enduit, un mortier blanc-gris sableux, ont été observées non seulement sur les parements, mais aussi sur le sommet du mur. Ces traces pourraient correspondre à une seconde phase de travail, voire à une étape de réfection du mur (voir *infra*).

La grande porte (Str6) du mur bouclier est un passage de 3,25m de hauteur par 2,75m de largeur. Elle est surmonté d'une voûte au profil en arc surbaissé, entièrement faite de moellons de tuf taillés et disposés en assises rayonnantes. Dans les années 1990, les quatre angles des piédroits ont été refaits avec une maçonnerie de ciment. Seules les premières assises de l'angle sud de la porte sont en place. Il faut imaginer, du moins du côté extérieur (NE), que les deux angles de la



**Fig. 16** – Angle nord-est de la tête du mur bouclier, avec sa chaîne d'angle en tufs finement taillés et ajustés. 2018.

<sup>17</sup> Meiland, A., *Recherches historiques, rapport n°3*, p. 13.

porte étaient réalisés dans une pierre de taille, sans doute du tuf, et formaient un ressaut par rapport à l'embrasure. Ces ressauts étaient les montants d'un arc qui présentait vraisemblablement une courbure différente de la voûte du passage (Fig. 18). Les deux grands trous, vers le bord nord-est de chacun des deux murs latéraux, sont les logements de la barre qui permettait de bloquer les battants de la porte (Fig. 19).

La bretelle nord (M17) forme un angle obtus avec le bouclier. Elle se poursuit sur une longueur de 3m en direction du sud-ouest. Rien n'indique qu'elle se soit développée sur toute la longueur du bourg et qu'elle ait constitué une véritable muraille protégeant le flanc nord-ouest. Il est bien question, dans un document de la fin du XV<sup>e</sup> siècle – soit une époque où le château est délaissé mais le bourg toujours habité –, d'un mur nord du bourg<sup>18</sup>, mais le manque de détail empêche de tirer des conclusions sûres de cette information. D'après les éléments archéologiques en

notre possession, on pourrait penser que les façades à peu près continues des maisons, peut-être reliées entre elles par des tronçons de murs lorsqu'elles n'étaient pas contiguës, suffisaient à faire office de rempart. Les pentes raides permettaient déjà en elles-mêmes de limiter les possibilités d'attaques par ce flanc. Il reste néanmoins possible que des recherches plus poussées permettraient d'identifier les traces d'une véritable muraille sur le flanc nord du bourg.



**Fig. 17** – Mur bouclier (M4), segment nord, parement nord, en direction du sud. Quelques pierres de petits modules sont placées en épis pour compenser leur faible dimension. 2018.



**Fig. 18** – Porte d'entrée du bourg avec proposition de restitution du profil de l'arc disparu, d'après l'exemple de Tourbillon (supra, fig. 13). Vue vers le sud-ouest. 2018.



**Fig. 19** – Embrasure de la porte d'entrée du bourg, mur sud-est. Le trou de logement de la barre de verrouillage est d'origine, mais l'embouchure a été entièrement refaite au ciment dans les années 1990, en même temps qu'une partie du parement. 2018.

<sup>18</sup> Meilland, A., *Recherches historiques, rapport n°3*, p. 19.



**Fig. 20** – Vestiges des murs défensifs de l'angle nord-est du bourg. 2017 et 2021.

La bretelle sud (M7) du mur bouclier, pratiquement perpendiculaire à celui-ci, et de conception identique à la bretelle nord (M17), a été observée sur une longueur de 2,2m. Dégagée en partie lors d'un décapage (Sd15) en vue des restaurations, cette bretelle a livré un élément de chronologie essentiel pour la compréhension de l'évolution des défenses du bourg, puisqu'elle chevauche un mur plus ancien (M160) dans le même axe (voir *infra*).

Le mur M160, d'orientation SW-NE, a été observé sur une longueur de 1,20m et une hauteur correspondant à trois assises. Il est fait d'une maçonnerie de pierres très irrégulières, de petites et moyennes dimensions, principalement des quartzites (**Fig. 20**). La maçonnerie est mal réglée et présentent des interstices relativement grands entre les pierres. Dans ces vides s'observent les traces d'un mortier de plâtre beige foncé à brun, complètement fusé, qui semble avoir été employé avec économie. Il faut certainement identifier ce tronçon de mur M160 avec les vestiges M41 observés dans la brèche de la courtine sud, à 3m environ plus au sud-ouest. Les vestiges M41 possèdent en effet une orientation et des caractéristiques comparables. Ces vestiges devaient faire partie du même circuit défensif que le mur M18-M44, observé lors du décapage à l'arrière de la courtine sud<sup>19</sup>. La différence d'épaisseur mesurée entre ces tronçons (0,9-1,0m pour M160; 1,15-1,30 pour M18-M40) empêche d'affirmer qu'il s'agit d'un seul et unique mur, quoique cela ne soit pas impossible.

### 2.1.3 La muraille sud-est du bourg (dite « courtine sud », M011)

La muraille sud-est du bourg, ou « courtine sud » (M11), est le plus long élément conservé des défenses du château de la Soie (**Fig. 21** et **Fig. 22**). Elle est orientée dans l'axe SW-NE et s'articule en plusieurs segments formant des angles obtus. Les segments, chaînés entre eux, s'orientent en fonction de la topographie et du rocher sur lequel ils sont directement fondés. Les vestiges observés s'étendent sur plus de 60m et s'élèvent jusqu'à 4m environ. L'épaisseur de ce long mur défensif, dans lequel plusieurs archères sont aménagées (Str100-108), varie entre 1,75 et 1,85m. Au nord-est, le mur se termine en s'amincissant en diagonale et s'appuie contre



**Fig. 21** – Vue générale et aérienne, vers le nord, de la muraille méridionale du bourg, dite « courtine sud », avant les restaurations (M11). Archeotech 2017.



**Fig. 22** – Vue générale vers le nord de la muraille méridionale du bourg (M11) au début du XX<sup>e</sup> siècle. La muraille a, depuis, beaucoup perdu de sa substance. Photographie d'après Solandieu 1912.

<sup>19</sup> Ces éléments seront présentés dans le prochain rapport archéologique.



le bouclier (M1). Son extrémité sud-ouest est arrachée, mais il se poursuivait certainement jusqu'au niveau du fossé séparant le bourg du château épiscopal (Fossé3). Des sondages pourraient permettre d'en identifier des traces, comme le font penser diverses anomalies de terrain. La muraille sud-est du bourg (M11) s'appuie au nord-ouest contre le parement des murs M160-M41, M18 et M44, que l'on identifie, comme il a été dit, à des tronçons d'une enceinte antérieure. La face extérieure (côté sud-est) de la muraille M11 est parementée soigneusement, mais la face intérieure (au nord-ouest, soit côté bourg) est par endroits irrégulière et constituée de petites pierres peu organisées. C'est surtout le cas des assises inférieures. On a aussi observé que le mortier présente parfois, sur cette face intérieure, des débordements dans lesquels semblent se dessiner des négatifs de pierres. Ceci ne peut s'expliquer que par le fait que le parement nord-ouest de la courtine n'a pas été partout monté à vue<sup>20</sup>. Il a visiblement été construit contre l'ancienne muraille du bourg, qui a dû être démontée progressivement à son niveau actuel (soit le niveau de marche contemporain de M11), à mesure que la nouvelle s'élevait. On avait visiblement préféré maintenir les défenses anciennes pendant les travaux sur la nouvelle muraille pour ne pas se rendre vulnérable. Le sommet arasé du vieux mur sert ensuite de niveau de circulation à l'arrière de la courtine. L'épaisseur et la maçonnerie plus soignée de la nouvelle courtine (M11) témoignent très clairement d'une volonté de renforcement du système de fortification du bourg.

La maçonnerie de cette courtine (M11) est composée principalement de quartzites carrés ou rectangulaires veinés de blanc, de 0,25 à 0,40m pour la plupart. Ils forment en parement sud-est des assises assez nettes et bien réglées, au contraire du blocage, nettement plus irrégulier, et, comme on l'a dit, du parement nord-ouest. Le mortier employé, de plâtre beige grossier, tout comme d'ailleurs la maçonnerie du mur dans son ensemble, doit être rapproché de celui du bouclier (M4).

On ne distingue guère de différence entre les techniques et les matériaux de construction de ces deux éléments défensifs (M4 et M11). Même les espacements entre les trous de boulines – de 1,80-2,20 horizontalement et de 1,0-1,2m verticalement – présentent la même régularité dans les deux murs. Il faut en conclure que ceux-ci ont été réalisés dans la même tradition architecturale, si ce n'est par la même équipe de bâtisseurs. La relation stratigraphique entre les deux éléments, soit le fait que la courtine (M11) s'adosse contre la tête du mur bouclier (M4), indique néanmoins que le bouclier a été réalisé en premier. Il a peut-être fonctionné pour un temps bref avec la courtine primitive M160-M41, avant qu'elle ne soit remplacée par la nouvelle (M11).

Les archères (Str100-107) de la nouvelle courtine (M11) sont des ouvertures étroites avec une fente de 0,5-0,15m sur le parement extérieur (SE) et une embrasure de 0,70-1,4m sur la face intérieure (NW). La plupart ont cependant une largeur maximale de 1,0-1,15m. Ces fentes de tir sont orientées plus ou moins perpendiculairement au mur. De petits décalages par rapport à cet axe s'expliquent plus par leur conception irrégulière que par une volonté de présenter des angles d'attaque variés.

Une seule archère (Str105) possède une dalle de couverture en place (Fig. 23). Ceci permet de mesurer la hauteur de l'ouverture, soit 0,4m seulement. Cette dimension, peu importante, ne correspond pas à la hauteur de toutes les meurtrières. Il s'agirait même plutôt d'un cas particulier. L'altitude



**Fig. 23** – Vue de l'archère Str105 depuis le nord-ouest. Au premier plan, le niveau correspond à peu près au niveau ancien. 2019.

<sup>20</sup> Tracer avec précision la limite entre les parties montées à vue du parement intérieur et celles réalisées contre l'ancien mur n'est pas possible en raison de l'état de conservation des mortiers.



**Fig. 24** – Archère Str100 vue de l'intérieur et de l'extérieur du bourg. 2019.

de sa tablette (858,80m), comme celle de sa voisine au nord-est (Str105, 859,10m), est en effet au moins 1m plus importante que celle du niveau de marche (alt. 857,80m, observé dans le Sd3), alors que les tablettes des archères de la partie NE de la courtine (Str100-103) sont presque de plain-pied et se situent à une altitude entre 858,20 et 858,30m<sup>21</sup> (**Fig. 24**). Ces fentes de tir de plain-pied se présentaient sans doute avec une hauteur plus importante. D'ailleurs, l'archère Str100 est préservée sur 0,95m de hauteur et la Str104 sur 1,05m. La différence entre ces meurtrières ne s'explique pour l'instant pas de manière satisfaisante, mais elle doit être en lien, soit avec l'histoire constructive de la

muraille, soit avec la présence de constructions à l'arrière de cette muraille qui auraient justifié ce choix.

Près de l'extrémité sud-ouest de la courtine actuelle, la dernière archère observée (Str107) présente une autre particularité. Sa tablette n'est pas horizontale, ou à peu près, comme celle des autres, mais en forte pente vers l'extérieur (**Fig. 25**). Elle prend donc la forme d'une archère



**Fig. 25** – Côté sud-ouest de l'embrasure de l'archère Str107. La tablette est fortement érodée, mais la pente de celle-ci est bien visible. Elle pourrait même dessiner une sorte d'escalier.

plongeante, mais il n'est pas sûr que ce soit pour des raisons défensives – faciliter la visée de l'assaillant situé au pied du mur – que cette forme ait été préconisée. On peut se demander par exemple si elle n'a pas pu aussi servir à l'évacuation de l'eau. Elle pourrait même avoir été employé comme latrines, bien que des exemples bien connus se présentent généralement, dans la région, sous la forme de dispositifs en encorbellement sur le parement extérieur<sup>22</sup>.

Malgré des différences entre les ouvertures du mur de la courtine (M11), toutes sont d'origine. A noter encore que le tronçon de la courtine encore conservé n'a pas préservé toutes les meurtrières qui devaient en rythmer le tracé. Dans les deux brèches situées l'une vers le milieu de la muraille, l'autre dans la partie nord-est, la muraille est détruite au-dessous du niveau de marche et donc plus bas que les tablettes de potentielles archères.

<sup>21</sup> L'archère Str104, plus au sud-ouest présente, avec son niveau maximum de 858,46m, une situation intermédiaire.

<sup>22</sup> Voir par exemple le cas de Valère, où les maisons canoniales du bourg, accolées à la muraille, avaient ce genre de constructions suspendues à l'extérieur. Cependant, la loge du gardien de Valère (F') possédait un système rudimentaire avec latrines dans la loge et écoulement à travers le mur défensif.

### 2.1.4 Chronologie des défenses du bourg et interprétation

#### Phase 1 (Fig. 26)

Lors de la première phase, le bourg est doté de murs défensifs, au moins du côté sud-est. Les vestiges de ces murs ont été observés en élévation dans le sondage 3 (Sd3) et lors du décapage dans l'angle rentrant nord-est des défenses du bourg (Sd15). Ailleurs, ils n'ont été vus qu'en surface. On ne sait pas si les restes observés (M160, M41 et M18, M44, cf. plan1) appartiennent tous au même mur continu ou à des éléments différents, mais ils ont vraisemblablement fonctionné ensemble. Ces éléments de l'enceinte primitive devaient suivre un tracé similaire à la courtine actuelle, mais de façon légèrement décalée, puisque celle-ci, partout où cela a pu être observé, s'appuie contre eux. Au nord-est, un autre mur de fortification a dû exister avant la construction du mur bouclier pour barrer l'accès depuis ce côté. Aucune trace n'en a été observée, à moins qu'il ne faille mettre en relation cette première muraille nord-est avec des éléments observés par Blondel à l'est du bouclier actuel, en particulier les traces d'un pont-levis antérieur à la barbacane. Faire l'analyse des restes de la culée maçonnée du second fossé oriental (Fossé2) pourraient permettre, pour autant qu'ils soient toujours conservés, des conclusions sur ce point.

#### Phase 2a (Fig. 27 et plan1)

La construction de l'épais mur bouclier (M4), avec ses « bretelles » nord et sud (M17 et M7), constitue la seconde phase. La bretelle sud, on l'a vu, enjambe les vestiges des défenses méridionales du bourg, ne laissant aucun doute sur la séquence chronologique. Le bouclier a dû être conçu pour remplacer la muraille qui devait barrer, du côté nord-est, la colline. La manière avec laquelle cette bretelle (M7) enjambe le mur ancien (M160) suggère que celle-ci servait de raccord entre le mur primitif et le nouveau bouclier. Les deux éléments – le bouclier et l'ancienne « courtine » sud – ont ainsi pu fonctionner un certain temps ensemble. Le bouclier a aussi pu fonctionner quelques temps avec le premier pont-levis (phase 1), avant que la barbacane ne soit construite (phase 3), selon la lecture des vestiges et la proposition de chronologie de Blondel.

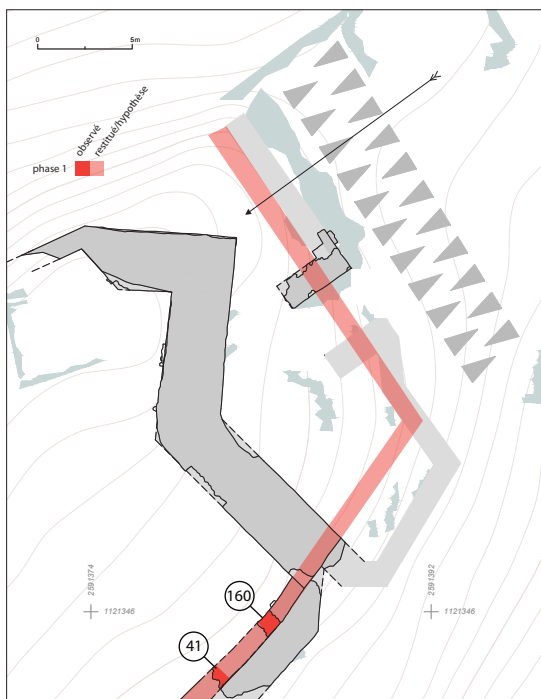


Fig. 26 – Plan schématique phasé des défenses orientales du bourg, avec hypothèse de restitution. Phase 1.

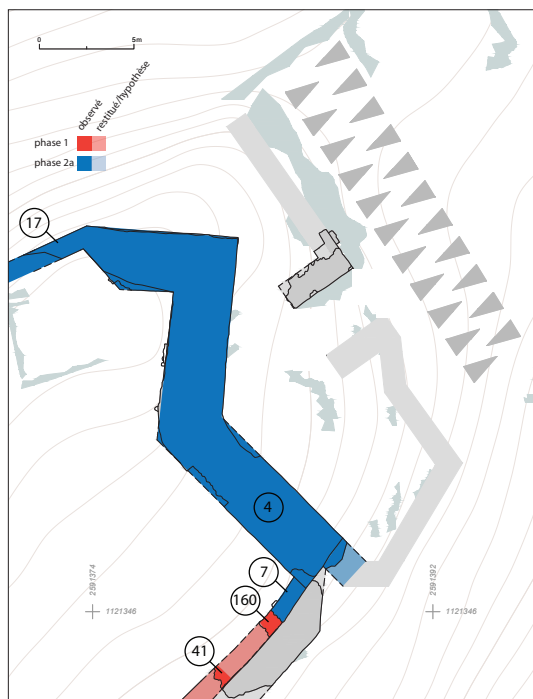


Fig. 27 – Plan schématique phasé des défenses orientales du bourg, avec hypothèse de restitution. Phase 2a.

La très grande épaisseur du bouclier et son tracé, qui présente une forme en chevron, montrent qu'ils ont été conçus pour être capable de soutenir une attaque sur ce flanc à l'aide de machines de guerre.

#### Phase 2b (Fig. 28 et plan 1)

Sans doute dans le prolongement de ces travaux, d'après les techniques et les matériaux de construction, la courtine actuelle (M11) est érigée. Elle est plus épaisse et réalisée dans une maçonnerie plus soignée que les anciens éléments de défense (M160, M41, et M18, M44, cf. plan 1). On ne sait pas si elle a été réalisée pour remplacer des murs d'enceinte détériorés à la suite, par exemple, d'une attaque, ou si elle correspond simplement à une volonté de renforcer et moderniser des défenses jugées trop faibles. La même remarque peut d'ailleurs être faite pour le mur bouclier (M4).

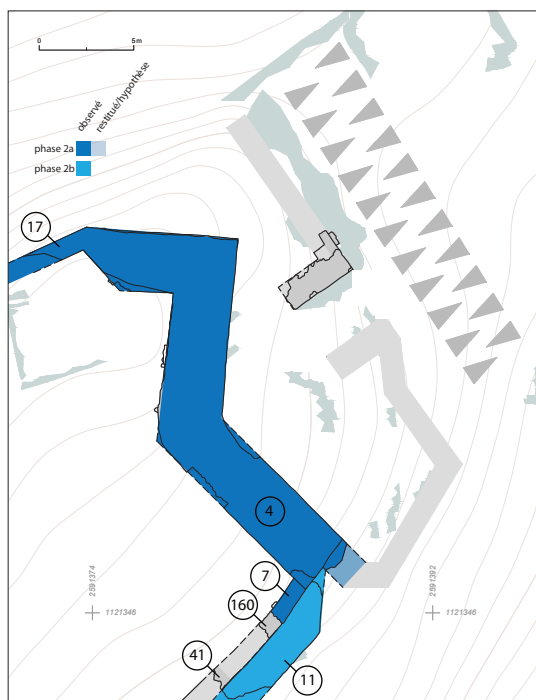
Ces deux éléments n'ont pu être datés précisément. Blondel les situe, d'après des critères typologiques, vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

#### Phase 3 (Fig. 29 et plan 1)

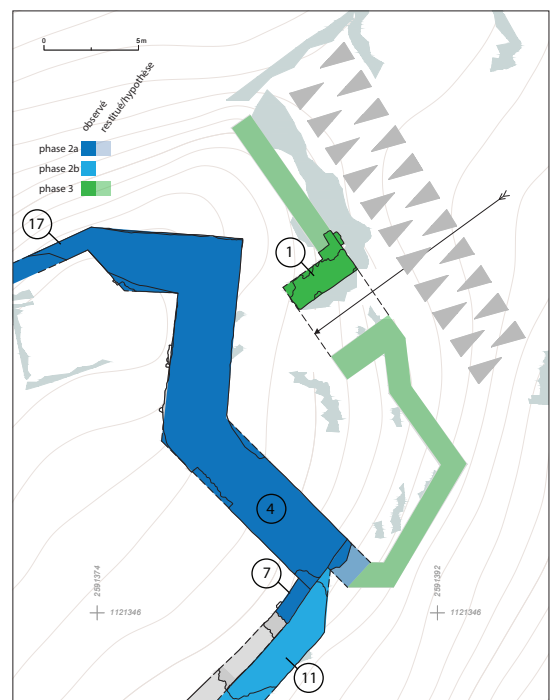
La phase 3, telle que nous la définissons ici, présente plus d'incertitudes. Pour le bouclier, elle correspond à la pose d'un mortier d'enduit sur les parements. Il n'est pas clair si cet enduit est lié à une phase de finition ou de réfection. Sur le sommet arasé du mur, on a constaté aussi l'emploi de ce même mortier, mais l'état de conservation ne permet pas de caractériser la nature de l'intervention (réalisation ou réfection du couronnement ?). Rien n'indique en tout cas que cette intervention ait eu lieu très longtemps après la construction du mur bouclier.

Le mortier de réfection ou de finition du bouclier peut être rapproché du mortier liant de la barbacane. Ils présentent en effet des caractéristiques similaires. C'est la raison pour laquelle nous plaçons la construction de cette barbacane durant cette phase 3, même si l'absence de lien stratigraphique entre la barbacane (M1) et le bouclier (M4) ou d'autre élément de datation empêche de valider cette hypothèse.

Il est possible que la construction de la porte avancée (M1) ait prolongé les travaux de l'érection de la muraille sud-est du bourg (M11) et du gros-œuvre du bouclier (M4). Le choix de pierres et la technique de mise en œuvre ne se distingue d'ailleurs pas vraiment. La réalisation de la barbacane pourrait ainsi être située vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle.



**Fig. 28** – Plan schématique phasé des défenses orientales du bourg, avec hypothèse de restitution. Phase 2b.

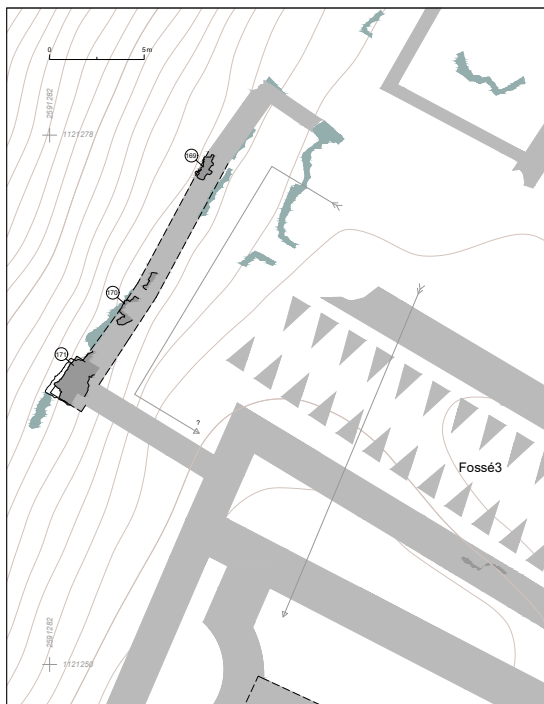


**Fig. 29** – Plan schématique phasé des défenses orientales du bourg, avec hypothèse de restitution. Phase 3.

Il est d'ailleurs probable qu'elle corresponde à la porte mentionnée pour la première fois en 1306, même si l'on ne peut exclure que cette mention se rapporte à l'état plus ancien de l'accès au bourg tel qu'il est restitué par Blondel.

## 2.2 Quelques éléments de défense du bourg ouest et du château épiscopal (Plan2)

### 2.2.1 Les vestiges du mur défensif nord dans la zone du troisième fossé



**Fig. 30** – Plan des éléments documentés au nord-ouest du troisième fossé. 2021.

Sur le flanc nord de la colline, au nord-est du fossé séparant le bourg du château épiscopal (Fossé3), trois éléments maçonnés du circuit défensif (M169, M170 et M171) ont été repérés, nettoyés et documentés (**Fig. 30**). D'après leur position et leur alignement, ainsi qu'en raison des matériaux de construction identiques employés, il est à peu près sûr que ces trois éléments appartenaient au même mur. Si les quelques pierres à peine jointives de M169 (**Fig. 31**), sans doute une partie de la semelle de fondation, ne permettent pas des constatations très poussées, les segments M170 (**Fig. 32**) et surtout M171, mieux conservés, offrent la possibilité de quelques conclusions.

Le mur M169-M170-M171, d'orientation SW-NE, faisait retour à angle droit du côté sud-ouest et remontait la pente en direction du château épiscopal (**Fig. 33**). A l'extrémité nord-est, au-delà des vestiges M169, il est complètement arraché, mais Blondel a



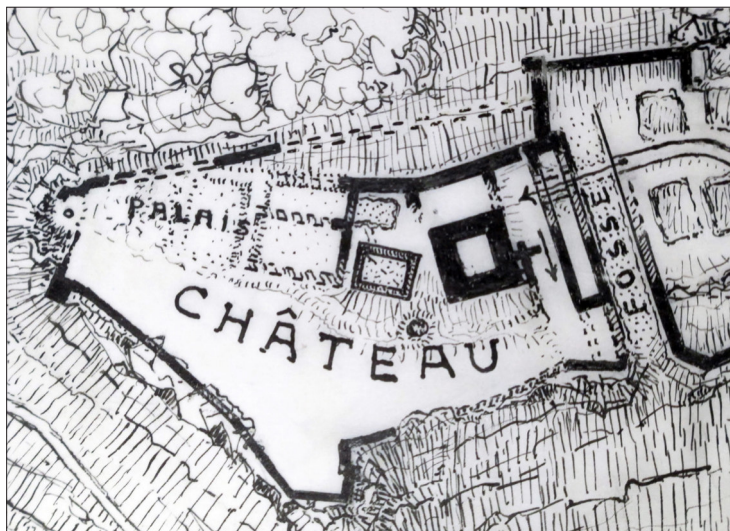
**Fig. 31** – Vestiges de mur défensif (M169). Seule la première assise au-dessus du rocher est conservée. Vue en direction du sud-ouest. 2020.



**Fig. 32** – Vestige de mur défensif préservée sur 3 ou 4 assises (M170). Vue en direction du sud-est. 2020.

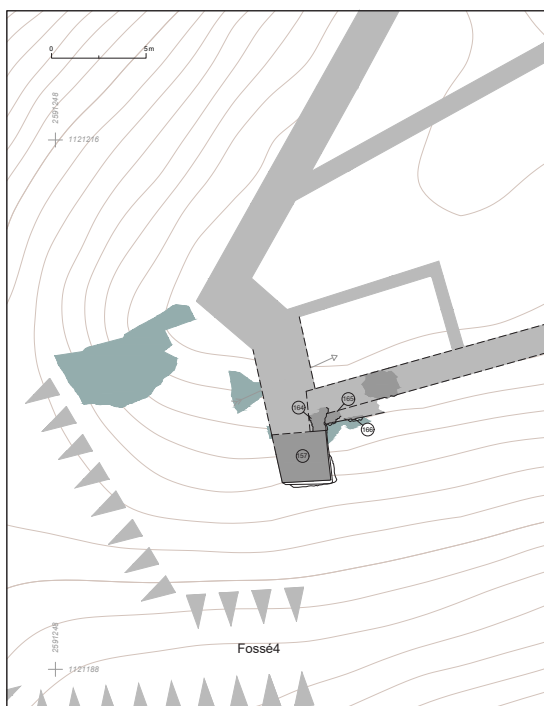


**Fig. 33** – Principal élément du mur défensif au nord du troisième fossé. Il forme un angle (au niveau du jalon). Il s'agit du seul élément avec maçonnerie en talus. Cette disposition servait ici de renfort d'angle. Vue en direction du nord-est. 2020.



observé qu'il faisait, de ce côté aussi, retour vers le sud-est (c'est ainsi qu'il est restitué sur son plan, Fig. 34). On ne sait pas s'il se prolongeait encore en direction du nord-est, au-delà de ce retour perpendiculaire. L'épaisseur précise du mur en élévation est elle aussi indéterminée, en raison de son état de conservation et du fait que, dans les parties bien conservées, il est entièrement adossé au rocher. L'épaisseur maximale observée est de 1,5m environ, pour M171, et de 0,8m pour M170. Le mur M171 est préservé sur une dizaine d'assises, soit env. 1,80m de hauteur.

Fig. 34 – Le château épiscopal (Secteur 5) et son fossé à l'est. Encreage (AEV, fonds Blondel) en vue de la publication Blondel 1946.



### 2.2.2 La tour d'entrée occidentale du château épiscopal

Le massif situé en bordure sud-ouest du château épiscopal (Secteur 5) est de plan légèrement trapézoïdal (2,55 x 2,60m de côté environ, sans l'épaisseur du ressaut de soubassement). La hauteur maximale conservée est de 6,70m environ. Les parements W, S et E sont bien conservés, à la différence du parement N, qui est largement démoli (Fig. 35). Il présente aussi des traces de feu. Tout le massif est fait d'une maçonnerie homogène, constituée principalement de quartzites veinés de blanc et de fragments variés dans les interstices. Les assises sont plus ou moins régulières de 0,15-0,20m. Dans le blocage, les pierres sont placées de manière un peu plus désordonnées. Le mortier liant, de plâtre beige très sableux et avec de petits gravillons, est par endroits très compact.

Sur le parement sud, les trous de boulins fonctionnent par paires espacées horizontalement de 1,70-1,80m et de 1,10-1,15m en hauteur (Fig. 36). A noter que les trous situés près du bord oriental du mur rentrent en diagonale dans la maçonnerie : cette disposition permettait d'utiliser ces boulins à la fois pour la plateforme du côté sud et pour celle du côté est. Un seul trou par niveau est donc

Fig. 35 – Plan des éléments documentés à l'est du château épiscopal. Massif M157 et vestiges antérieurs.

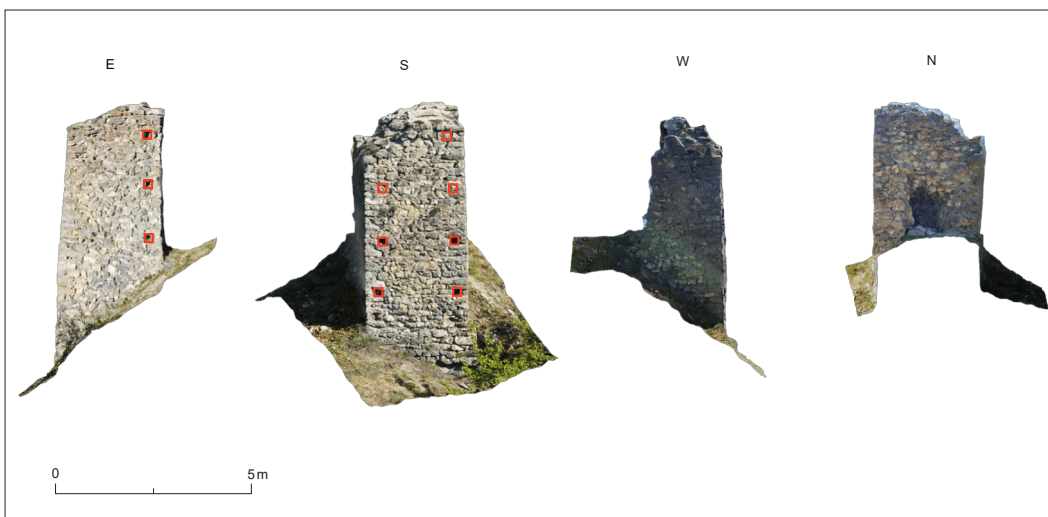


Fig. 36 – Orthophotomosaïques des quatre parements du massif. Les trous de boulins sont mis en évidence. IG Group/TERA 2020.

réalisé dans le parement est. On n'observe pas de tels trous sur le parement nord, ni sur le côté ouest pourtant bien préservé.

Ce massif devait constituer le piédroit d'une grande porte qui enjambait le chemin actuel. L'autre piédroit qui se trouvait au nord, de l'autre côté du chemin, a disparu. Un décapage au-dessus du rocher à cet emplacement pourrait permettre d'en observer des traces, au moins en négatif.

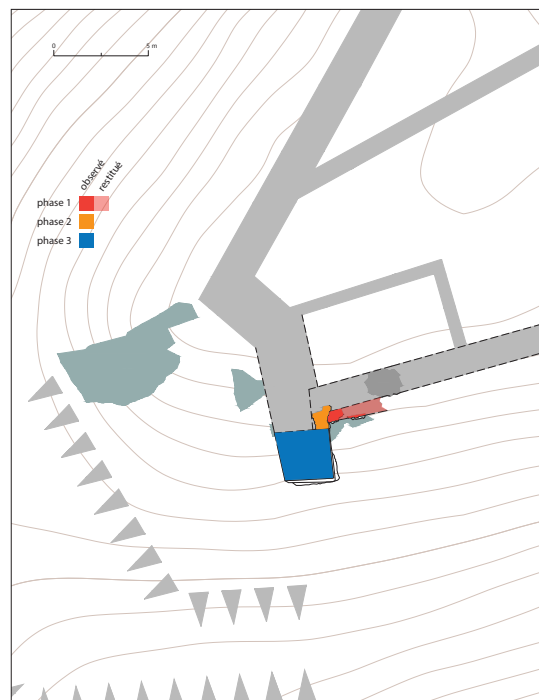
Directement au nord de ce massif, une tranchée a été ouverte le long du mur dans le but d'en permettre le remontage (Sd16). Dans cette tranchée ont été mis au jour des restes de maçonnerie très mal conservés, mais sommes toute intéressants en raison de leur relation avec la tour-porte. Le mur le plus ancien (M165, **Fig.35**), d'orientation E-W, est fondé directement sur le rocher en partie retaillé. Il semble suivre l'arête rocheuse et constituait sans doute une sorte de muraille défendant le flanc sud-est du château épiscopal. Il peut être assimilé aux vestiges M166 que l'on observe dans le même axe directement à l'est de la tranchée. Sur le mur M165 arasé ont été observés les restes d'un autre mur ou structure (M164), d'orientation nord-sud. Le mortier de plâtre beige presque complètement fusé de cet élément rappelle celui que l'on observe dans la première muraille sud-est du bourg (Secteur3) ainsi que dans les murs des jardins de l'évêque (Secteur6). Ces éléments sont trop modestes pour en tirer des conclusions sûres, mais il est possible qu'il s'agisse d'un mur défensif antérieur à la réalisation de la tour-porte M157.

### 2.2.3 Chronologie des défenses du bourg ouest et du château épiscopal et interprétation

Le mur situé au nord du troisième fossé constitue un tronçon des défenses septentrionales du bourg. Comme pour la bretelle du mur bouclier évoquée plus haut (M17), rien n'indique que ce mur se soit poursuivi sur toute la longueur du bourg. Il semble en particulier servir à sécuriser la zone du fossé et empêcher son accès par le flanc nord. Il faut se demander si le positionnement de ce mur n'est pas en lien avec l'accès d'origine au château épiscopal depuis le bourg. Il n'est pas sûr en effet que l'accès tel que restitué par Blondel soit bien correct (*supra*, **Fig.34**). Le cheminement d'origine se faisait peut-être par le nord, en bordure du fossé (*supra*, **Fig.30**), même si cela apparaît difficilement compatible avec le plan des défenses du château épiscopal restituées par Blondel. Les sondages prévus en 2021 apporteront peut-être de nouveaux éléments sur la question de cet accès.

Une seule phase constructive a été observée. A noter par ailleurs que les techniques de constructions ne distinguent guère cet élément des défenses du bourg (« courtine sud » M11, « bouclier » M4, « barbacane » M1). Le rapprochement est encore plus évident avec la tour-porte occidentale du château épiscopal. Le mortier employé apparaît identique dans les deux constructions. Il est probable que ces deux éléments défensifs aient été construits vers la même période.

Trois phases différentes ont été observées dans la tranchée (Sd16) au nord de la tour-porte M157 (**Fig.37**). Si les éléments anciens ne permettent pas de proposer des hypothèses de restitution, il semble bien qu'il s'agisse de structures défensives antérieures à la porte M157. Il apparaît que ces éléments anciens n'ont pas fonctionné en même temps que cette porte. De la muraille contemporaine qui devait protéger le flanc sud-est du château épiscopal rien n'est donc aujourd'hui conservé en élévation dans la zone étudiée. D'après les techniques de construction, M157 apparaît à peu près contemporain de M169-M170-M171. Il n'est peut-être pas très distant chronologiquement des défenses du bourg, même si l'absence quasi-totale de grande dalles de schistes et de tuf taillé dans les chaînes d'angle distingue à cet égard M157.



**Fig.37** – Plan schématique phasé des défenses occidentales du château épiscopal.

## 2.3 Conclusions

L'étude des élévations des murs ainsi que les décapages et tranchées réalisés en lien avec les restaurations s'avèrent riches en informations. Ces interventions ont révélé plusieurs états du système défensif du bourg et du château épiscopal. Les défenses primitives mal conservées ou observées de manière ponctuelle restent difficiles à interpréter, si ce n'est dans le bourg où le tracé de la muraille sud-est, contre laquelle est venue s'appuyer la courtine actuelle, peut être restitué avec un bon degré de certitude.

Ce qui ressort surtout de l'analyse est que les vestiges préservés aujourd'hui en élévation – barbacane, bouclier, courtine sud, tour-porte occidental du château épiscopal –, qui correspondent à la dernière phase de fortification du château de la Soie, montrent très peu de différences entre eux au niveau des techniques et des principes constructifs. Ils se distinguent en revanche nettement des constructions antérieures, généralement beaucoup moins soignées et liées avec des mortiers de qualité moindre.

Tout semble donc indiquer que les éléments aujourd'hui visibles ont été réalisés vers la même période. Ils pourraient même correspondre à un unique et important projet de renforcement du château de la Soie. D'après les éléments conservés, ce projet se serait concentré sur le renforcement de points sensibles du château de la Soie : défenses nord-est du bourg, défenses orientales et occidentales du château épiscopal. Pour l'heure, aucun élément archéologique ne permet de borner avec précision cette période. La datation proposée par Blondel, vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, semble en tout cas compatible avec les nouvelles observations ainsi que les éléments tirés des textes. Une étude comparative des constructions défensives tardo-médiévales valaisannes permettrait sans doute des rapprochements et peut-être confirmer la datation proposée par Blondel. Les futurs sondages aideront eux aussi à préciser la chronologie du château.

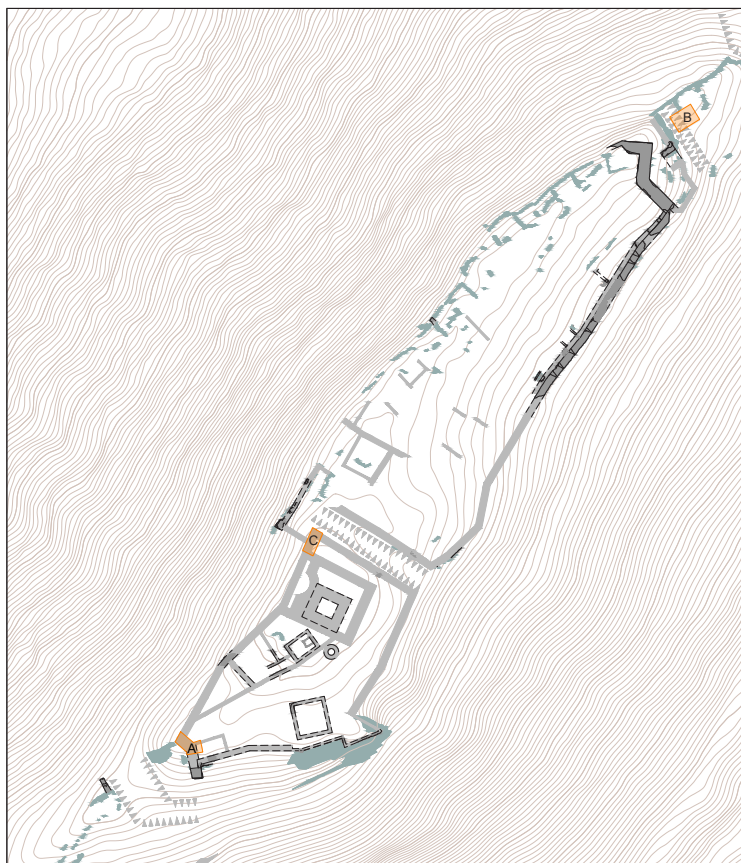


Fig. 38 – Plan avec position des décapages et sondages peu profonds à envisager.

## 2.4 Perspectives

Si le projet de sondages pour 2021 vise principalement à mieux comprendre le château de l'évêque et ses origines, d'autres interventions pourraient permettre, à partir de l'année prochaine, de préciser la forme et le tracé des défenses. Quelques contrôles réalisés à des endroits-clés pourrait en effet combler certaines lacunes (Fig. 38):

A. Le premier, au nord du massif M157 de la porte occidentale du château épiscopal, pourrait permettre d'identifier des traces des murailles nord et ouest, ainsi que celles du piédroit nord de la porte. Le rocher étant pratiquement affleurant, ce sont surtout des traces en négatif et des restes de mortier sur le rocher que l'on peut espérer trouver.

B. Dans le deuxième fossé, à l'est du bourg (Fossé 2), un décapage en vue de retrouver les restes de la culée maçonnée observée par Blondel est souhaitable. Sur le replat à l'est, au haut du fossé, un décapage pourrait aussi permettre d'identifier les traces d'un pont ou d'un chemin menant au bourg. Là, le rocher est pratiquement affleurant.

C. Dans la zone entre le bourg et le château épiscopal, un sondage pourrait permettre de compléter les informations actuelles, voire corriger les hypothèses concernant l'entrée du château.



L'analyse des murs des jardins de l'évêque sur leurs parements sud pourrait elle aussi produire des résultats, même si la topographie et la position des murs empêche une étude systématique. Des sondages ponctuels pourraient aussi être envisagés à cet endroit.

### 3. OBSERVATIONS SUR LES MORTIERS

Les mortiers liant et enduits des éléments présentés dans ce rapport se répartissent en plusieurs groupes, d'après leur couleur, dureté et inclusions.

Le **premier groupe (Mo1)** n'a été observé, dans le secteur du château épiscopal, que sur deux lambeaux de maçonnerie (M165 et M166, cf. plan2) qui devaient faire partie d'une muraille défensive. Il s'agit d'un mortier de plâtre blanc cassé/légèrement beigeâtre assez compact, avec inclusions de sables principalement bleus, avec rares petits gravillons et très grands nodules de plâtre (<2cm). Il s'agit vraisemblablement du plus ancien groupe de mortiers présentés dans ce rapport.

Le **deuxième groupe (Mo2)** correspond à des mortiers liant, très mal conservés, le plus souvent complètement fusés, sans doute à base de plâtre. Ils forment aujourd'hui le plus souvent une sorte de matrice de limon fin, beige, sableux, granuleux. Quelques éléments pas entièrement désolidarisés restent parfois observables. On retrouve ce genre de mortiers dans le bourg du château (Secteur3), dans la muraille sud primitive (M160-M18-M41, cf. plan1) ainsi que dans les murs d'enceinte du côté sud des Jardins de l'évêque (Secteur6). Ils sont souvent employés parcimonieusement car les maçonneries employant ces mortiers présentent souvent des vides importants entre les pierres.

Le **troisième et plus important groupe** a été employé dans la plus grande partie des éléments maçonnés aujourd'hui visibles. Malgré des variations, il est relativement homogène d'un bout à l'autre du site. Il s'agit d'un mortier de plâtre surcuit<sup>23</sup> beige clair (à sec) et beige foncé (humide), grossier à très grossier. Les inclusions sont nombreuses et variées : sable, graviers roulés (<1cm), galets ébréchés (<8cm), fragments de quartz, nombreux nodules de plâtre souvent gros. Il est très compact dans les parties les mieux protégées et même parfois en parement, mais peut être pulvérulent dans les zones plus exposées ou là où l'eau s'est infiltrée (percolation).

On retrouve, avec quelques variations, ces mortiers (**Mo3a**) dans le bourg (Secteur3), pour le mur bouclier (M4, cf. plan1) et ses deux « bretelles » nord et sud (M7 et M17), aussi bien pour les élévations que pour les fondations.

Le mortier liant de la muraille sud-est du bourg (appelée généralement « courtine sud » M11) fait partie du même groupe, mais se distingue légèrement par une plus grande densité de sable et par son caractère plus fin et plus homogène (**Mo3b**).

Au nord-est du bourg, sur le flanc nord de la colline (Secteur4 et se Secteur5), un ancien mur de défense, observé sur trois tronçons (M169-M170-M171, cf. plan2) présente des caractéristiques à nouveau très semblables. Il faut remarquer cependant la grande densité de sables bleus roulés. Les mortiers employés pour cette muraille sont identiques à ceux de la tour d'entrée W du noyau castral (M157, Secteur5) (**Mo3c**).

Le **quatrième groupe** inclut un mortier liant (**Mo4a**) observé uniquement sur le couronnement du mur bouclier du bourg (M4), là où la reprise au ciment des années 1990 ne l'a pas fait complètement disparaître, et comme enduit de finition ou de réfection sur les parements (M4, M5, M7, cf. plan1). Il s'agit d'un enduit compact gris-blanc (à sec), gris (humidifié), sableux, avec rares graviers (<1cm), nodules de plâtre.

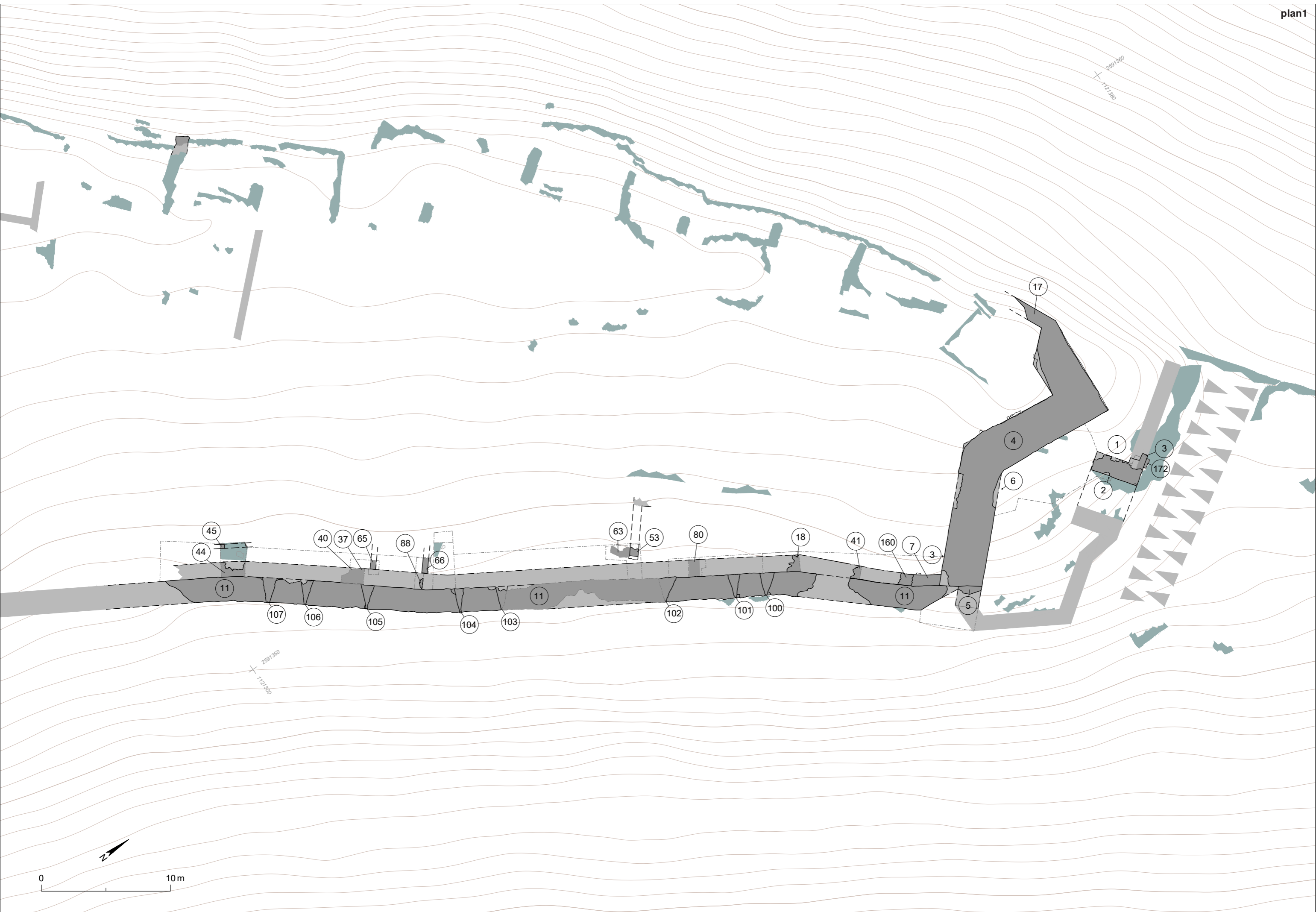
Il peut être rapproché du mortier employé pour la « barbacane » (M1), même si les deux ne se confondent pas. Dans cette construction, l'enduit et le mortier liant sont identiques. Il s'agit d'un mortier très compact (**Mo4b**), blanc-gris (à sec), gris-beigeâtre (humidifié), fin avec sables fins et très rares graviers; rares modules de plâtre.

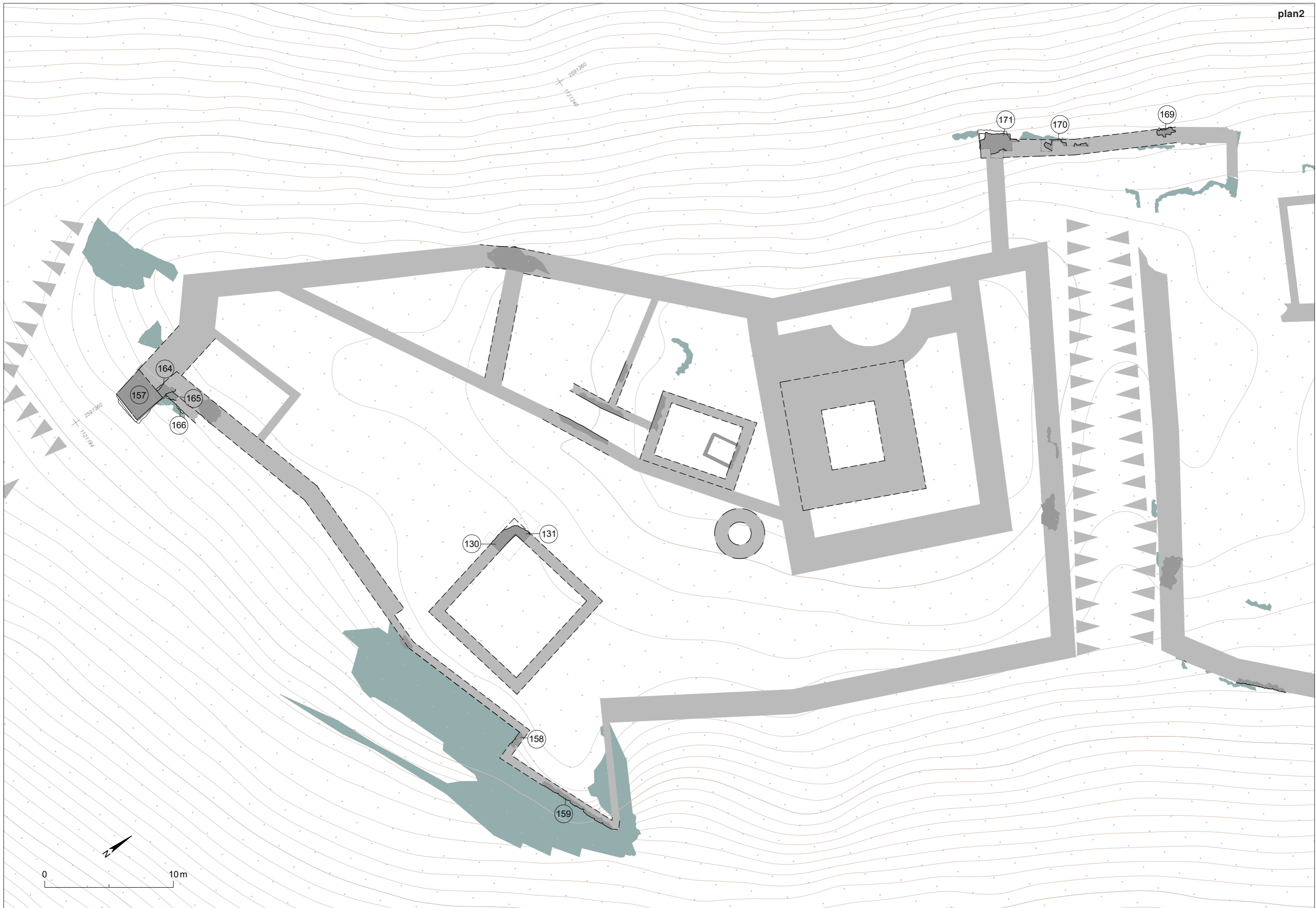
Parmi les éléments observés et traités dans ce rapport, ce troisième ensemble paraît constituer le groupe de mortiers le plus récent.

<sup>23</sup> Sur les mortiers employés sur le site de La Soie, voir les rapports de Roger Simond - Expert MH - Rte du Village 16 -1295 Tannay. Voir en particulier Simond, R., *Savièse. Château de la Soie, Conservation/restauration des ruines. Rapport préliminaire*, ms. janvier 2018, p. 2.

## 7. BIBLIOGRAPHIE

- « Le Château de la Soie, page d'histoire du Valais », *Almanach du Valais*, 1919, p. 42.
- « Savièse », *Annuaire de la société suisse de préhistoire et d'archéologie* 4, 1911, p. 87.
- Antonini, A., *Savièse – Château de la Soie, Evaluation préliminaire*, TERA Sàrl, Sion, ms. avril 2014.
- Archives de l'état du Valais, *Fond Louis Blondel* (B23 Boite N°3) : 1 carnet de terrain, 1 plan esquissé, 2 planches d'encrage et 1 esquisse de reconstitution.
- Arnaud Meilland, *Recherches historiques sur le bourg et le château de la Soie (Savièse, Valais). Rapport n°1 (2018)*, Ms. 18.01.2019.
- Arnaud Meilland, *Recherches historiques sur le bourg et le château de la Soie (Savièse, Valais). Rapport n°3 (2020)*, Ms. 15.02.2021.
- Arnaud Meilland, *Recherches historiques sur le bourg et le château de la Soie (Savièse, Valais). Rapport n°3 (2020)*, Ms. 15.02.2021.
- Baudais, D. et al., « Prospection archéologique du Valais, Une approche du peuplement préhistorique », *Archéologie Suisse* 10, 1987, pp. 2-12.
- Baudais, D. et al., « Le Néolithique de la région de Sion (Valais) : un bilan », *Bulletin du Centre genevois d'anthropologie*, 1990, vol. 2, pp. 5-56.
- Baudais, D., « Granois, Colline du Château de la Soie », *Vallesia* XLIX, 1994, pp. 305-307.
- Baudais, D., « Granois, Colline du Château de la Soie », *Vallesia* L, 1995, pp. 391-392.
- Baudais, D., « Le camp néolithique de Savièse, La Soie », in A. Gallay (dir.), *Dans les Alpes, à l'aube du métal, archéologie et bande dessinée*, Sion 1995, pp. 91-97.
- Baudais, D., « Ormône, lieu-dit La Muraz », *Vallesia* XLIX, pp. 307-312.
- Baudais, D., « Savièse VS, Colline du Château de la Soie », *Annuaire de la société suisse de préhistoire et d'archéologie* 77, 1994, p. 167.
- Baudais, D., « Savièse VS, Colline du Château de la Soie », *Annuaire de la société suisse de préhistoire et d'archéologie* 78, 1995, pp. 193-194.
- Blondel, L., « Le Château et le Bourg de la Soie », *Vallesia* I, 1946, pp. 69-77.
- David-El Biali, M., « L'âge du Bronze en Valais et dans le Chablais vaudois », *Annuaire de la société suisse de préhistoire et d'archéologie* 73, 1990, p. 22.
- David-El Biali, M., *La Suisse occidentale au II<sup>e</sup> millénaire avant J.-C.*, Lausanne 2000, pp. 414, 486-487 et 546.
- De Rivaz, P., « Savièse », *La cordée, Bulletin mensuel de Monte-Rosa* 6, 1929, pp. 8-16.
- Donnet, A. et L. Blondel, *Châteaux du Valais*, Martigny 1982.
- Gremaud, J., *Documents relatifs à l'histoire du Valais* (Mém. Doc. Suisse romande, t. XXIX à XXXIII et XXXVII à XXXIX), Lausanne 1875-1898, en part. t. XXXIII, pp. XLIX-LI.
- Heierli, J. et W. Oechsli, *Urgeschichte des Wallis* (Mitteilung der Antike Gesellschaft Zürich XXIV.3), Zurich 1896, (pp. 110, 115, 118, 121, 124, 131, 139, 140, 145-146, 176 et Pl. II et VII).
- Héritier A. et O. Paccolat, « Château de la Soie : nouvelles recherches », in *Alessandra Antonini : Hommage à une archéologue médiéviste*, Sion 2019, pp. 269-281.
- Hübner, Chr., *Bericht 518/2017. Geophysikalische Prospektion auf dem Chateau la Soie* [sic], Savièse (Kanton Wallis, Schweiz), GGH Solutions in Geosciences GmbH, Freiburg im Breisgau, ms. 10.05.2017.
- Le Valais avant l'histoire* (Exposition, Sion, musées cantonaux 23 mai - 28 septembre 1986), Sion 1986, (pp. 350 et 354).
- Lehner, H. J., « Drone, Route menant à Grimisuat », *Vallesia* XLIII, 1988, pp. 225-226.
- Mottet, F. et al., « Le Château de la Soie », *Le Cahier granoisien* 6, 2012.
- Olivier Paccolat (dir.), Romain Andematten (resp.), Marie-Paule Guex, *Savièse. Granois-Château de la Soie. Nouveau plan digital des vestiges*, ms juin 2017.
- Perrollaz, O., « Au Château de la Soie, Croquis valaisans », *Almanach du Valais*, Sion 1914, pp. 70-73.
- Rameau, B., *Le Vallais historique, Châteaux et seigneurs*, Sion 1885 (pp. 46-48).
- Sauter, M. R., « Préhistoire du Valais : des origines aux temps mérovingiens », *Vallesia* V, 1950, pp. 135-137.
- Sauter, M. R., « Préhistoire du Valais : Des origines aux temps mérovingiens, Premier supplément à l'inventaire archéologique (1950-1954) », *Vallesia* X, 1955, p. 25.
- Sauthier, L., *Le Château de la Soie et ses alentours, un Evêque et ses feudataires* (mémoire de licence, Université de Fribourg), 2016.
- Simond, R., *Savièse. Château de la Soie, Conservation/restauration des ruines. Rapport préliminaire*, ms. janvier 2018.
- Solandieu (ou A. Duruz), « Le château de la Soie », in *La Partie Suisse* 20, 1913, pp. 6-8.
- Solandieu (ou A. Duruz), « Le château de la Soie », in Short (L.), *Les histoires d'Ytzoouko au fil des saisons*, Savièse 2002, pp. 85-97.
- Solandieu (ou A. Duruz), *Les châteaux valaisans*, Lausanne 1912, pp. 25-27.
- Tcheremissinoff, Y. et al., *Rapport 1993-1996. Savièse, colline de la Soie (Valais). Observations relatives à l'anthropologie de terrain des tombes du Haut-Moyen Âge et du Néolithique. Etude anthropologique des tombes du Haut Moyen Âge*, ms. décembre 1996.
- Von Roten, H.-A., « Zur Geschichte Setas im XV. Jahrhundert », *Vallesia* II, 1947, pp. 67-69.







**SAVIÈSE**

**CHÂTEAU DE LA SOIE - LS18-20**